

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3251-LUNDI 25 JUIN 2018

POLITIQUE NATIONALE

Douze partis politiques signent
le mémorandum de l'opposition

Douze formations politiques sur treize ont signé, le 23 juin à Brazzaville, le mémorandum de l'opposition congolaise. Ce document de plus de cinq pages expose en six points la vision politique, économique et sociale de la composante de l'opposition congolaise que dirige Pascal Tsaty Mabiala.

Dans son discours de circonstance, le chef de l'opposition congolaise a expliqué aux membres des différents partis la nécessité pour son obédience d'avoir un mémorandum comme guide de leur action politique, avant d'inviter les autres



Les présidents des partis de l'opposition

composantes de l'opposition à les rejoindre afin qu'ensemble ils af-

firmement leur unité de pensée et d'action en mutualisant les forces

et les énergies dans la perspective de donner une impulsion nouvelle

au combat pour la démocratie et l'alternance. [Page 2](#)

HYDROCARBURES

Le Congo intègre
l'arène de l'Opep

Le ministre des Hydrocarbures et ses collègues après l'adhésion du Congo à l'Opep. La République du Congo devient membre de plein droit de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep). Sa candidature a été adoptée, le 21 juin à Vienne, en Autriche, au cours d'une réunion des ministres des Etats membres de cette structure internationale. Cette adhésion à l'Opep traduit la volonté du chef de l'Etat de placer le Congo « au rang des leaders mondiaux, porteurs de propositions dans les négociations internationales », souligne un communiqué de la présidence de la République publié en janvier dernier. [Page 3](#)

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Plus de 78 milliards FCFA pour
aménager les quartiers précaires

Éditorial

Débattre

[Page 2](#)

La Banque mondiale et le gouvernement congolais viennent de lancer le projet de développement urbain et restructuration de quelques quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire. D'un coût global de 78 24 000 000 de FCFA cofinancé par les deux parties, ce projet initié en 2017 sera mis en œuvre pour sa première phase, dans les quartiers de Tehiniambi et Mboukou à Pointe-Noire, et de Mokoundzi-Ngouaka et Sukissa à Brazzaville. [Page 2](#)

NORME ITIE

Le gouvernement s'engage
à publier les contrats signés
avec les sociétés extractives

En attendant la tenue, les 28 et 29 juin à Berlin, en Allemagne, du Conseil d'administration international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) devant trancher sur l'opportunité du Congo de conserver ou non son statut de « pays conforme », le gouvernement et les parties prenantes se sont réunis samedi pour rapprocher leurs vues.

Après avoir reçu, en avril 2017, une évaluation post « conformité », le Congo qui fait l'objet de reproches pour non-observation des principes de l'ITIE s'engage, quelle que soit l'issue des assises de Berlin, à « publier



La photo de famille

tous les contrats pétroliers, gaziers, miniers et forestiers qu'il signe », a indiqué le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Charles Nganfoumo, lors de la rencontre avec les ONG de la société civile, les représentants des sociétés pétrolières, minières et forestières ainsi que les partenaires techniques et financiers. [Page 3](#)



MUSIQUE

Lambert Kabako s'en est allé

Auteur, compositeur, l'artiste musicien du groupe Les Bantous de la capitale est décédé à l'âge de 70 ans, le 23 juin, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Lambert Kabako a réalisé une carrière musicale élogieuse avec les Bantous, l'orchestre qu'il a intégré en 1972. On lui doit plusieurs succès dont la chanson anthologique « Mama Alphonsine ». Dans un entretien avec *Les Dépêches de Brazzaville*, en janvier dernier, l'artiste avait lancé un appel pour « sauver le patrimoine culturel que sont Les Bantous de la capitale ». L'emblématique orchestre congolais célébrera son soixantième anniversaire le 15 août.

EDITORIAL

Débattre

L'opposition étant désormais organisée autour de l'Upads qui bénéficie pleinement du statut officiel que lui confère la Constitution de 2015, nous allons voir, dans les prochains mois, se développer un dialogue politique qui pourrait bien faire de notre jeune démocratie l'une des plus vivantes, des plus dynamiques du continent. Au grand dam des tenants du courant radical qui ont tenté en vain d'empêcher cette avancée et des médias étrangers fort peu regardants que ces mêmes personnages avaient réussi à mobiliser autour d'eux.

Il est clair que si l'opposition affirme maintenant haut et clair ses convictions à travers les institutions de la République - Assemblée nationale, Sénat, collectivités territoriales -, elle contribuera très vite et très fort aux avancées sociales que chacun de nous attend. Pour les deux raisons suivantes : d'abord, parce que les idées et les projets qu'elle défendra seront nécessairement pris en compte par les pouvoirs publics dès lors qu'ils seront logiques, raisonnables et respectueux de l'ordre démocratique ; ensuite, parce que la principale formation politique du Congo, le PCT, sera elle-même contrainte de se montrer plus inventive, plus ouverte, plus attentive aux attentes de la société civile.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est pas seulement la structuration dans un ensemble cohérent de l'opposition dont la voix était jusqu'à présent peu audible étant donné ses divisions, pour ne pas dire ses conflits internes ; c'est aussi et sans doute plus encore une véritable mutation de la classe politique dans son ensemble avec la mise en place d'un système proche des grandes démocraties occidentales, c'est-à-dire fondé sur des partis peu nombreux et représentatifs des grands courants de la société civile.

A trois ans de la prochaine élection présidentielle et du renouvellement de l'Assemblée nationale, un tel mouvement ne peut que susciter de grands espoirs, chez nous comme ailleurs. Se conjuguant avec le rebond économique que ne manquera pas de provoquer la remise en ordre de nos finances publiques, il aura, s'il est bien conduit comme tout permet de le penser aujourd'hui, des effets positifs dans tous les domaines.

Que pouvons-nous espérer de mieux dans le moment présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

POLITIQUE NATIONALE

Douze partis signent le Mémorandum de l'opposition

Le texte a été approuvé par douze formations politiques sur treize, le 23 juin à Brazzaville, au cours d'une cérémonie placée sous la houlette de Pascal Tsaty Mabiala.

Le document de plus de cinq pages expose en six points la vision politique, économique et sociale de la composante de l'opposition congolaise que dirige le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads). Ces six points sont : la mise en place d'une bonne gouvernance électorale ; la restauration de l'Etat de droit à travers la décrispation de la situation politique et le respect des libertés publiques ; la mise en place effective de la gouvernance administrative et territoriale ; la résolution définitive de la crise du Pool ; la mise en place d'une gouvernance socioéconomique et financière ainsi que la conclusion d'un Pacte républicain. Dans son discours de circonstance, le chef de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a expliqué aux militants des différents partis la nécessité pour cette obédience d'avoir un mémorandum. L'opposition, a-t-il déclaré, a beaucoup péché par manque de projet fédérateur minimal qui sous-tend son action politique. Dans le même ordre d'idées, il a

indiqué que la réorganisation de l'opposition est la résultante des échecs essuyés par les différentes plates-formes de cette famille politique lors du combat pour le respect de l'ordre constitutionnel, en 2015, et même par le passé. « *Le moment est arrivé de remettre en confiance le peuple congolais qui a trop souffert de notre incapacité d'influer sur le cours des événements à travers une organisation crédible* », a-t-il insisté. Par ailleurs, le chef de l'opposition a noté qu'en lui consacrant un statut et en lui garantissant les droits que lui confère sa charge, la République a offert à cette obédience les moyens de sublimer le dialogue par-dessus tout, et lui a donné l'opportunité de mieux s'organiser, de mieux s'initier à la gestion des affaires publiques et de s'enrichir de l'expérience pour assurer, avec responsabilité, des destinées du pays lorsqu'elle aura le pouvoir. C'est ainsi qu'il a invité les amis des autres composantes à les rejoindre pour qu'ensemble, « *ils affirment leur unité de pensée et d'action en mutualisant les forces et les*

énergies afin de donner une impulsion nouvelle au combat pour la démocratie et l'alternance ».

L'orateur a, en outre, émis le vœu de voir les Congolais signer un Pacte républicain qui aura pour ambition de sceller l'appartenance de tous à la nation congolaise afin de poser, a-t-il martelé, les bases du développement et du progrès social.

Cinq autres présidents de parti ont pris la parole, pour la circonstance, et exprimé leur détermination à œuvrer pour l'aboutissement et la défense des engagements contenus dans le présent mémorandum qui, selon eux, demeure ouvert aux partis politiques se reconnaissant de l'opposition.

Les responsables ayant signé le mémorandum sont : Pascal Tsaty Mabiala (Président) ; Paul Aboumangoli (Upads) ; Michel Bouissi Ngouari (MLC) ; Guy Brice Parfait Kolelas (Udh-Yuki) ; Anguio Nganguia Engambé (PAR) ; Clotaire Mboussa Ellat (PR) ; Raymond Timothée Makita, Abel Godefroid Bouka ; Christian Mboumba (RPDI) ; Clotaire Dikamouna (Acup) ; Paul Marie Mpouélé ; Armand Mpourou (DDC). Le seul président de parti absent est Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, dirigeant de la Chaîne.

Roger Ngombé

PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

L'adhésion de la population sollicitée

L'implication des habitants des quartiers précaires de Brazzaville et de Pointe-Noire à la mise en œuvre de l'initiative qui vise l'amélioration de leurs conditions d'existence permettra de mieux cerner leur priorité.

Le coordonnateur du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap), Batounguidio, a émis le souhait lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 22 juin, à Brazzaville. « *Ce genre d'échange sur le projet, nous l'avons régulièrement pour que vous, la presse, informiez la population sur la pertinence et les opportunités qu'il offre. Nous cherchons une meilleure*

adhésion de la population pour que celle-ci comprenne la démarche et accompagne le projet », a indiqué le coordonnateur de ce projet dont les soixante-cinq mille bénéficiaires sont résidents de Tchiniambi (Loandjili) et Mboukou (Tsié-Tsié), à Pointe-Noire. A Brazzaville, les quartiers cibles sont Mokoundzi-Ngouaka (Makélékélé) et le marché Sukissa, dans l'arrondissement 5 Ouenzé. Ceux-ci profiteront notamment de l'amélioration des conditions de vie, d'une organisation sociale plus solide et de la possibilité d'exprimer leurs besoins, de la création d'emplois découlant des activités de construction à haute intensité de main d'œuvre. D'un coût global de 78 24 000 000 FCFA, le DurQuap est cofinancé par

la Banque mondiale et le gouvernement congolais, à hauteur de quarante-huit milliards et vingt-quatre milliards FCFA respectivement. Cependant, au regard de la situation économique difficile que traverse le Congo, son gouvernement a obtenu une restructuration du projet. Ainsi, les activités qui seront menées durant les trois premières années seront financées entièrement par les fonds propres de la Banque, a expliqué le responsable du DurQuap. Lancé en 2017, ce projet évolue sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux. Actuellement, les équipes du projet sont sur le terrain pour des études de faisabilité.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NORME ITIE

Le gouvernement bientôt fixé sur le nouveau statut

Le Conseil d'administration international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui se réunira les 28 et 29 juin à Berlin, en Allemagne, devra décider de la possibilité pour la République du Congo de conserver ou non son statut de « pays conforme ».

Quelques jours avant l'ouverture de la rencontre cruciale, les parties prenantes, à savoir le gouvernement, les organisations de la société civile, les représentants des sociétés pétrolières, minières et forestières, les partenaires techniques et financiers, se sont rencontrés le 22 juin à Brazzaville, pour tenter de rapprocher leurs vues.

Un moment déterminant, puisqu'il s'agissait de s'approprier les recommandations et mesures correctives du rapport de validation ITIE du Congo. En avril 2017, le pays avait déjà reçu une évaluation post « conformité » pour vérifier le niveau du respect des principes et exigences de l'ITIE. Des préoccupations ont été formulées parmi

lesquelles l'irrégularité dans la publication des données et informations.

Du côté de la société civile, on déplore le rétrécissement de l'espace civique qui réduit sa marge de manœuvre. Le vice-président du bureau local, Christian Mounzé, a appelé les pouvoirs publics à pouvoir garantir l'indépendance et la liberté d'expression aux acteurs de la société civile.

Pour le gouvernement, l'atelier national sur l'appropriation des recommandations est une occasion de renouer avec la partie civile. « Cette démarche multipartite de l'initiative consistait à travailler de façon conviviale avec la société civile, à soutenir et favoriser

ses activités dans le cadre de suivi des politiques publiques, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption... », a déclaré Charles Nganfouomo, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Décentralisation et du développement local.

Mais quel que soit le dénouement de la réunion de Berlin, a promis le ministre, le gouvernement congolais va poursuivre ses efforts dans les réformes, à travers l'intégration de la transparence dans son système national de gouvernance et de gestion. Le gouvernement s'engage alors à publier tous les contrats pétroliers, gaziers, miniers et forestiers qu'il signe. Pour cela, seront publiés à nouveau les rapports d'audit sur la commercialisation de la part du brut de l'Etat ainsi que les rapports KPMG pour les exercices 2014-2016 attendus dans les prochains jours, a annoncé Charles Nganfouomo.

En rappel, le Congo a adhéré à l'ITIE en 2004 et a acquis son statut de pays conforme en 2013. Depuis deux ans, le pays a enregistré de nombreuses plaintes. D'après la norme ITIE, ce n'est pas parce qu'un pays est conforme qu'il est tout à fait exempt de corruption. La conformité signifie plutôt que l'information nécessaire est bien transmise et que des améliorations sont en cours.

HYDROCARBURES

Le Congo intègre l'arène de l'Opep

La République du Congo devient membre de plein droit de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep). Sa candidature a été adoptée, le 21 juin à Vienne, en Autriche, au cours d'une réunion des ministres des Etats membres de cette structure internationale.

L'adhésion du Congo à l'Opep traduit la volonté du chef de l'Etat de placer son pays « au rang des leaders mondiaux, porteurs de propositions dans les négociations internationales », indique un communiqué de la présidence de la République, publié en janvier dernier. Selon le même document, « ce statut de membre de plein droit témoigne de l'engagement du Congo d'appartenir à un cartel ayant entre autres missions, la fixation des quotas de production, qui influe sur le prix de vente du pétrole, et ce, dans l'intérêt des pays membres ».

Le Congo devient alors le quinzième membre de l'Opep et le septième pays d'Afrique à faire partie de cette organisation. Créée en 1960, l'Opep se compose des pays suivants : Emirats arabes unis, Iran, Koweït, Qatar, Irak, Arabie saoudite, Venezuela, Equateur, Gabon, Nigeria, Angola, Guinée équatoriale, Algérie, Libye et Congo. Cette adhésion à l'Opep intervient au moment où le Congo s'attend à connaître une hausse de la production pétrolière, consécutive à l'entrée en exploitation du gisement Moho Nord dont la production est estimée à plus de 140 000 barils par jour.

Il s'agit d'un projet gigantesque situé en offshore profond au large de Pointe-Noire. Le coût des investissements est évalué à plus de dix milliards de dollars. La société française Total est l'opérateur principal du gisement, suivie de la Société nationale des pétroles du Congo et de la compagnie américaine Chevron.

À cela s'ajoute l'entrée en production du projet Banga Kayo pour une production de 50 000 barils par jour. La production nationale pourrait dépasser 350 000 barils par jour en 2018, selon les projections du ministère en charge des Hydrocarbures.

Premier produit d'exportation du pays, le pétrole occupe une place de choix dans l'économie nationale. L'abaissement des cours survenu en 2014 présente des conséquences négatives sur les recettes publiques.

Désormais membre de l'Opep, le Congo aurait la possibilité de participer à la prise des décisions et à la définition des politiques concernant le secteur pétrolier mondial.



Les parties prenantes lors de l'ouverture de l'atelier (Adiac)

Fiacre Kombo

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

La route et les mots

Accordons-nous ce petit espace pour revenir, le temps d'un « fait du jour », sur l'inauguration, le 15 juin dernier, de la route de la corniche dans sa brettelle reliant la Case de Gaulle au carrefour Fulbert-Youlou, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Pour nous rappeler le contexte, peut-être aussi, l'esprit de cette manifestation au cours de laquelle, à la tribune des officiels, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait à ses côtés l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, qui, pour l'occasion, avait pris la parole.

Il y avait longtemps, en effet, que l'inauguration d'une infrastructure d'intérêt public d'envergure, à Brazzaville, ou dans un autre coin du Congo, réunissait les deux parties. Enfin, à l'instar de ses homologues représentant d'autres pays amis, l'ambassadeur de France est toujours invité à honorer de sa présence de telles rencontres, mais rarement- ces dernières années- en qualité de partenaire de l'ouvrage réalisé. Il a plutôt souvent été question de l'expertise chinoise devenue inestimable au regard des réalisations qui l'accompagnent. A titre d'illustration, le tronçon Case de Gaulle-

Carrefour Fulbert-Youlou de la route de la Corniche a pris son départ au pied de la stèle dédiée à Pierre Savorgnan de Brazza et ses compagnons : là-même où s'était bouclée la tranche Mami Wata-Case de Gaulle, réalisée en 2015 avec le concours de la société chinoise, China road and Brigde corporation.

Les aperçus du discours de circonstance prononcé par Bertrand Cochery, qui suivent, révèlent bien que la France n'est jamais partie : « La route de la Corniche que nous inaugurons ensemble ce matin, monsieur le président, s'inscrit dans la lignée des métamorphoses que connaît Brazzaville depuis de nombreuses années, sous votre inspiration. Nous sommes à vos côtés, les compagnons de cette métamorphose, pour l'épanouissement de cette capitale si chère au cœur des Français », se reconfortait l'orateur qui soulignait, en même temps, « les liens uniques de partenariat et d'amitié entre la France et le Congo ».

On avait un temps pensé, en écoutant dire un certain nombre de choses sur la relation entre la France et le Congo, qu'elle traversait une zone de turbulences. Si le témoignage contraire

n'est pas donné, peut-être devrait-on attendre d'autres gestes encore plus éclatants pour en déduire qu'en diverses circonstances, les mauvaises langues font parfois preuve de mauvaise foi. Mais cet autre extrait du discours de l'ambassadeur Cochery peut être révélateur de la promesse de solidarité faite par Paris à l'égard de Brazzaville. A travers un regard « prospectif » sur « la très dense relation de coopération entre le Congo et la France », il annonçait l'exécution en cours, ou en préparation, sous la supervision de l'Agence française de développement, d'une vingtaine de projets pour un montant de trois cents milliards FCFA. Des projets à « fort impact socio-économique », répétait le diplomate, qui changeront, à terme, le quotidien des habitants des deux principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire.

Ces projets financés par la France visent des secteurs variés : améliorer la qualité d'accueil des patients et des conditions de travail au CHU ; raccorder les quartiers Makabandilou, Massengo, Nkombo, Mayanga et Sangolo dans la capitale au réseau en eau potable ; rendre l'espoir à des dizaines de milliers de personnes affectées par des inondations en réalisant des opérations de drainage à Pointe-

Noire et de la rivière Tsiémé à Brazzaville. La liste n'est pas exhaustive.

Notons, ensuite, ce dernier rappel qui n'a peut-être rien à voir d'un pic au beau monde qui écoutait le diplomate français l'autre jour : « Ces interventions sont pleinement alignées sur les priorités du gouvernement puisqu'elles concernent aussi bien l'accès aux services essentiels, la diversification de l'économie, la protection des plus vulnérables, que la formation des jeunes et la préservation des ressources naturelles ». Puis : « Les entreprises congolaises, soit en consortium, soit individuellement, sont partie prenante des projets financés par l'AFD et apportent à ce titre leur savoir-faire et leur connaissance du terrain ». Enfin, non sans raison, Bertrand Cochery n'a pas manqué d'évoquer « la mobilisation des expertises françaises reconnues » car, pour de nombreux observateurs, la qualité des travaux réalisés par l'entreprise française Razel-Bec saute aux yeux.

En attendant d'autres manifestations de l'amitié entre le Congo et ses différents partenaires. Et d'autres prises de parole solennelles !

Gankama N'Siah

DÉFENSE

Une prise d'armes sous le signe du respect des engagements

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 22 juin à Brazzaville en fin de matinée, la cérémonie marquant les cinquante-sept ans de création des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale.

Le personnel des FAC, les officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, les attachés militaires accrédités au Congo, puis les membres du commandement des FAC et de la police étaient présents à la cérémonie. Plusieurs temps forts ont marqué celle-ci, entre autres, le passage des troupes agrémenté par la fanfare nationale et la décoration des plus méritants.

Comme tous les ans lors des parades militaires, la musique



Un carré du groupement des paracommandos en plein défilé (Adiac)

principale a ouvert le défilé. Et puis, plusieurs carrés des unités de l'armée de l'air, de terre, de mer, la gendarmerie et la police

nationale ont défilé. La force publique a dû composer avec la mobilisation sans précédent de ses troupes.

Cette parade accueillait cette année près de huit cents soldats. Elle s'est déroulée devant le chef d'Etat-major général des FAC, le

général de division Guy Blanchard Okoi. A la tribune, aux côtés du ministre de la Défense nationale, on a noté la présence de plusieurs membres du gouvernement.

Pour la circonstance, treize agents au total de la force publique ont été décorés, certains dans l'ordre du mérite congolais et d'autres ont reçu la médaille d'honneur de la santé publique. « C'est un sentiment de joie, de voir que l'échelon supérieur vous félicite, et puis vous décore. Cela n'arrive pas tous les jours. Et je crois aussi que c'est une façon pour l'échelon supérieur de nous booster, de dire qu'il faut aller de l'avant, de faire un peu plus dans le cadre de notre service. C'est cela l'idéal ; le secret, c'est le travail », a confié l'un des décorés, à l'issue de la parade, le lieutenant Esther Iloy.

Guillaume Ondzé

PROGRAMME HYDROLOGIQUE INTERNATIONAL

Le comité national du Congo en voie de structuration

L'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen) a organisé, du 21 au 23 juin, en partenariat avec l'Unesco, un atelier de redynamisation de cet organe afin de le rendre opérationnel pour une gestion intégrée des ressources en eau au Congo.

tion générale de l'hydraulique et la recherche sur les ressources en eau relève des missions dévolues à l'Irsen, concernant l'inventaire et la valorisation.

La représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a, quant à elle, rappelé que cet atelier s'inscrit sur l'Objectif de développe-

ment durable de l'hydraulique et la recherche sur les ressources en eau relève des missions dévolues à l'Irsen, concernant l'inventaire et la valorisation. La représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a, quant à elle, rappelé que cet atelier s'inscrit sur l'Objectif de développe-

ment durable (ODD) 6, précisément sur la cible 6.b relative à la participation des parties prenantes sur la thématique « d'appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement ». Regrettant l'absence du Congo à la réunion de juillet 2017 à Port Elizabeth, en Afrique du Sud, elle espère que le pays participera à la prochaine rencontre régionale et partagera avec ses pairs les activités et les données en la matière. Le comité national PHI-Congo devrait aussi répondre à la demande latente de désignation de trois points focaux pour le WINS envoyés aux comités nationaux PHI existant à travers les délégations des Etats membres de l'Unesco, aux centres et chaires relatifs à l'eau pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du PHI-WINS.

ment durable (ODD) 6, précisément sur la cible 6.b relative à la participation des parties prenantes sur la thématique « d'appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement ». Regrettant l'absence du Congo à la réunion de juillet 2017 à Port Elizabeth, en Afrique du Sud, elle espère que le pays participera à la prochaine rencontre régionale et partagera avec ses pairs les activités et les données en la matière. Le comité national PHI-Congo devrait aussi répondre à la demande latente de désignation de trois points focaux pour le WINS envoyés aux comités nationaux PHI existant à travers les délégations des Etats membres de l'Unesco, aux centres et chaires relatifs à l'eau pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du PHI-WINS.

Réfléchir ensemble sur une meilleure gestion des ressources en eau

« Le moment est donc venu pour redynamiser le comité PHI sous l'impulsion de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco. Car les activités du PHI liées aux six thèmes du PHI-VIII sont mises

en œuvre par différents bureaux en Afrique, en partenariat avec les comités nationaux du PHI, les chaires Unesco, les centres et les réseaux scientifiques et les organisations régionales présentes », a déclaré Ana Elisa de Santana Afonso, se réjouissant d'avoir laissé à son successeur un outil important pour les contributions du Congo aux réponses à apporter à l'ODD 6. Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean Claude Boukono, a souligné la nécessité du gouvernement de rendre opérationnel le PHI-Congo pour appuyer la gestion intégrée des ressources en eau. Il a également salué la coopération entre le Congo et l'Unesco, dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau, les énergies renouvelables, l'homme et la biosphère. « Le Congo a décidé d'adopter la gestion intégrée des ressources en eau pour amener tous les acteurs qui travaillent sur l'eau de réfléchir ensemble sur une meilleure gestion de cette ressource. Ce comité nécessite d'être structuré et cet atelier devrait lui donner les instruments de son fonctionnement pour qu'il soit opérationnel, afin de bénéficier des conseils des hydrologues expérimentés et chevronnés de l'Unesco et des échanges de données avec d'autres comités nationaux au niveau continental », a souhaité le directeur de cabinet au nom du ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Notons que le PHI est le seul programme intergouvernemental du système des Nations unies consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités en la matière. Il entre dans sa 8e phase (PHI-VIII) sur la période 2014-2021, aligné avec le Grand programme de l'Unesco et focalisé sur la sécurité de l'eau : réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux.

Parfait Wilfried Douniama

BASSIN DU CONGO

Soixante-sept agents techniques de cinq pays formés au suivi écologique

La formation assurée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), en collaboration avec les institutions nationales du Cameroun, du Gabon et de la République démocratique du Congo (RDC), a porté sur la collecte, l'analyse et la gestion des données de qualité pour produire les résultats nécessaires à la gestion et à l'évaluation des impacts des activités de conservation.

Les sessions de formation qui se sont déroulées en trois phases rentrent dans le cadre du programme du suivi écologique du WWF en Afrique centrale. Elles ont réuni le personnel technique de douze sites importants pour la conservation des grands singes, des éléphants et d'autres espèces endémiques du Bassin du Congo.

Pendant une durée de dix jours par session, sous l'encadrement de l'équipe du suivi écologique pour l'Afrique centrale, les participants provenant du Cameroun, de la République centrafricaine, de la RDC, du Congo et du Gabon ont appris à mettre en place des plans d'échantillonnage, collecter et stocker des données, organiser et analyser les données ainsi que structurer les résultats en utilisant différents logiciels (Distance, Smart, QGIS, ArcGIS, Excel, Presence, CyberTracker et CameraBase).

Le suivi écologique est une approche importante pour le suivi et l'évaluation des impacts des activités de conservation. Pour le WWF dans le Bassin du Congo, ces impacts se résument en la réduction des menaces, la préservation de la qualité et l'intégrité des habitats, ainsi que la stabilisation ou l'augmentation de la population animale.

« L'un des grands défis auxquels les programmes de conservation font face, c'est le manque de données à jour et surtout des données de qualité pour assurer une gestion adaptative et une évaluation efficaces de nos programmes de conservation en Afrique centrale. Notre stratégie de suivi écologique a été élaborée pour combler ce gap et harmoniser les approches, le renforcement de capacités apparaissant comme la première étape de ce processus », a indiqué le Dr Paul N'Goran, coordinateur du

programme de suivi écologique au WWF pour le Bassin du Congo.

L'évaluation des sessions de formation a montré le grand intérêt accordé à ce programme par les participants et les institutions gouvernementales. En effet, l'inspecteur général du ministère des Forêts et de la faune du Cameroun, Pierre Obam Obam, a déclaré : « Nous sommes satisfaits de cette initiative du WWF de renforcer les capacités de nos agents aux nouvelles techniques de suivi écologique et espérons que cela se poursuive pour une bonne gestion de nos aires protégées ».

Par ailleurs, les coordinateurs nationaux du suivi écologique pour le WWF au Cameroun, en RDC et au Gabon ont exprimé leur volonté d'avoir plus de ressources mobilisées pour perpétuer le programme afin non seulement de consolider les acquis et accroître les performances, mais également de redynamiser les activités des pays qui sont appelés à devenir des bureaux forts à l'horizon 2020, selon la vision du WWF en Afrique.

Depuis 2014, le WWF a redynamisé son programme de suivi écologique dans le Bassin du Congo et des données importantes sur l'état de la faune ont été collectées à ce jour sur près de dix millions d'hectares. Plusieurs partenaires financiers soutiennent ces activités, notamment les représentations du WWF aux Etats-Unis, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Unesco/CAWHFI/EU ainsi que dans les organismes comme l'Union européenne, Usaid, USFWS, KFW-FTNS, Arcus, etc. Plus de soutiens techniques et financiers sont encore nécessaires pour la réussite de ce programme primordial pour la conservation de la biodiversité en Afrique centrale.

Fortuné Ibara



Le présidium (Photo Adiac)

Le comité national du Programme hydrologique international (PHI) doit rassembler en son sein des scientifiques, des universitaires et des responsables de la gestion des ressources en eau. Les organes publics compétents, les associations professionnelles et les représentants de la société civile devraient également en faire partie. Le directeur général de l'Irsen, Clobite Bouka Biona, a indiqué que la structuration de ce comité est un impératif pour que chaque acteur sache quel rôle joué dans cette plate-forme collaborative et coopérative. « Une fois connecté au réseau des comités nationaux PHI, notre comité national pourra ainsi accéder aux données scientifiques et informationnelles de tous les comités et partager les leçons apprises. Ainsi réalisées, nous serons capables de mettre à la disposition des chercheurs et des agents des directions générales de l'hydraulique, de l'agriculture, des transports fluviaux et maritimes et autres des données pour une gestion intégrée de nos ressources en eau », a-t-il souligné.

Il a également rappelé qu'au Congo, l'usage de l'eau incombe à la direc-

BRÈVES

Niger

Quelque seize mille déplacés civils ont été enregistrés depuis janvier à Tillabéri et Tahoua, dans l'ouest du Niger, une zone instable frontalière du Mali et théâtre de nombreuses incursions de groupes jihadistes. Pour « le seul mois de mai, 2 867 personnes déplacées ont été recensées et seulement 540 en janvier », précise le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Entre janvier et mars, l'ONU avait dénombré 8 432 personnes déplacées internes dans ces zones où l'état d'urgence, en vigueur depuis mars 2017, a été reconduit la semaine dernière. Pour lutter contre les jihadistes, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Tchad ont monté la force du

G5-Sahel, qui doit compter cinq mille hommes à terme.

Par ailleurs, environ 25% des Nigériens souffrent de la drépanocytose, a déclaré le ministre nigérien en charge de la Santé publique, Idi Iliassou Maïnassara, à l'occasion de la célébration de la 9e édition de la journée internationale de lutte contre la drépanocytose. L'objectif de cette édition est de prévenir la maladie au sein de la famille. La drépanocytose est la première maladie génétique mondiale, atteignant environ cinquante millions de personnes. Selon l'Organisation mondiale de la santé, chaque année, trois cent mille enfants naissent avec une anomalie majeure de l'hémoglobine et l'on recense plus de deux cent mille cas en Afrique avec une prévalence de 13%. Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, un guide harmonisé de prise en charge de la maladie, commun à cinq pays de l'Afrique de l'ouest dont le Niger, est élaboré par des experts avec l'appui financier de la principauté de Monaco.

Cameroun

Soixante-quatorze militaires et sept policiers ont été tués depuis le début du conflit, fin 2017, qui oppose les séparatistes armés aux forces de défense et de sécurité dans les deux régions anglophones du Cameroun, selon un document officiel. Plus de cent civils ont également été « tués » par les séparatistes armés « au cours des douze derniers mois ». « Plus de cent vingt cas d'incendies d'écoles » ont aussi été recensés. Quelque cent soixante mille personnes ont dû fuir leur logement à la suite des violences, selon l'ONU, et trente-quatre mille se sont réfugiées au Nigeria, selon l'agence nigérienne de gestion des urgences. Pour répondre à la crise, le gouvernement prévoit un plan d'urgence humanitaire de 12,7 milliards de francs CFA qui sera financé par le budget de l'Etat, l'appel à la solidarité nationale et la contribution des partenaires internationaux.

Soudan

Des centaines de personnes déplacées dans l'Etat soudanais du Darfour-Central ont trouvé refuge dans une base de la Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour, après l'éclatement des conflits entre l'armée soudanaise et un groupe armé. Trois cent cinquante personnes déplacées à l'intérieur du pays dont deux-cents enfants et quatre-vingt-cinq femmes ont érigé des abris temporaires à l'extérieur de la base. Le personnel de la base a offert sa protection et de l'eau à ces déplacées. Des conflits entre les forces gouvernementales et l'armée de libération soudanaise se sont poursuivis dans la région de Jebel Marra, du 13 au 16 juin, causant des morts dans les deux camps et entraînant de nouveaux déplacements de civils.

République démocratique du Congo (RDC)

Depuis plusieurs mois, le pays fait face à une nouvelle épidémie de poliomyélite, liée au poliovirus dérivé du vaccin -le pays étant officiellement déclaré libre de la circulation du poliovirus sauvage depuis novembre 2015. À ce jour, vingt-six cas de poliovirus dérivés du vaccin ont été confirmés à travers la RDC. La récente campagne de vaccination a permis de vacciner 3 672 786 enfants dans les provinces du Haut-Lomami, du Tanganyika, du Haut-Katanga et du Lualaba. Cette campagne succède à cinq autres qui ont été conduites en 2017. L'Unicef a mis à disposition, entre autres, plus de 3,5 millions de doses de vaccin, 2 600 glacières et 6 000 portes-vaccins. L'agence onusienne a déployé quatre-vingt-huit spécialistes pour soutenir la campagne de vaccination et la communication pour la vaccination.

Monnaie électronique

Après «Akon Lighting Africa», le chanteur sénégalais Akon lance une nouvelle crypto-monnaie baptisée «Akoïn» et destinée à booster les économies africaines, intégrer les jeunes Africains dans ce mouvement économique mondial qui passe par les crypto-monnaies et la blockchain. La star internationale voit grand avec la création d'Akon Crypto City, une ville futuriste qui pourrait s'étendre sur deux mille hectares, offerts par le président Macky Sall, près de Dakar, à cinq minutes du nouvel aéroport international. « Je pense que le blockchain et la crypto peuvent être des sauveurs pour l'Afrique, de bien des façons, parce qu'ils rendent le pouvoir aux gens et amènent une sécurité dans le système monétaire, tout en permettant aux gens de l'utiliser pour avancer et non pour permettre à un gouvernement de développer une économie qui les laisse au bord du chemin », estime Akon.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

ZIMBABWE

L'Union européenne déploie des observateurs pour surveiller les élections

Une mission d'observation électorale, forte de quarante-quatre personnes, a commencé, le 22 juin, à envoyer ses équipes dans tout le pays pour les scrutins du 30 juillet, a-t-on appris de sources concordantes.

Devant la presse, le chef adjoint de la mission d'observation de l'Union européenne (UE), Mark Stevens, a déclaré : « Les observateurs de longue durée couvriront l'ensemble des dix provinces (du pays), dans les villes comme dans les campagnes. Ils surveilleront tout le processus électoral, avant, pendant et après le jour du vote ». Assurant que cette mission est impartiale et n'intervient pas dans le processus électoral du pays, il a ajouté : « Nous sommes très contents de déployer notre mission ».

Le chef adjoint de la mission a, en outre, indiqué que les observateurs de l'UE qui sont déjà à pied d'œuvre vont voir leur nombre passer à cent quarante, le jour du vote. Il s'agit notamment des scrutins présidentiel et législatifs du 30 juillet qui sont les premiers à être organisés depuis la démission, en novembre 2017, du président Robert Mugabe, qui a dirigé le Zimbabwe depuis son

indépendance en 1980.

Les observateurs de l'UE à la première élection post-Mugabe travailleront avec l'équipe de base de la mission, composée de dix membres, qui est arrivée au Zimbabwe au début du mois courant. Le déploiement des équipes de cette mission à travers le pays intervient après celui des membres de la mission d'observation conjointe de l'Institut républicain international et l'Institut national démocratique. L'actuel président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, et son rival de l'opposition, Nelson Chamisa, figurent parmi les candidats au scrutin du 30 juillet qui compte une vingtaine au total et dont les dossiers ont déjà été formellement enregistrés. Le chef de l'Etat, candidat du parti au pouvoir la Zanu-PF à la présidentielle, a promis des élections libres, transparentes et honnêtes, mais l'opposition reste méfiante et redoute la non transparence de ces scrutins, d'autant que les élections

de l'ère Mugabe avaient été régulièrement entachées de fraudes et de violences.

L'UE a dépêché des observateurs au Zimbabwe parce que le nouveau régime du pays, qui tente de renouer avec l'Occident, a invité la communauté internationale, dont les vingt-huit et le Commonwealth, à venir observer les élections de 2018. Sa dernière mission électorale sur place remonte à 2002, notamment quand son chef avait été expulsé avant la présidentielle. Ce qui avait conduit Bruxelles, dans la foulée, à adopter des sanctions contre Robert Mugabe et plusieurs de ses proches, accusant le régime d'atteintes aux droits de l'Homme. Plusieurs analystes de la situation au Zimbabwe estiment que sauf énorme surprise, l'actuel président du pays devrait remporter la présidentielle face à une opposition divisée et orpheline après la mort, en février dernier, du chef historique du MDC, Morgan Tsvangirai. La mission de l'UE devrait publier son rapport préliminaire sur les élections au Zimbabwe deux jours après le vote, suivi du rapport final deux mois plus tard.

Nestor N'Gampoula

EXPORTATION

L'Allemagne devient premier fournisseur européen en Afrique

Le pays a volé la vedette à la France en 2017, selon une étude de l'assureur-crédit Coface.

Les parts de marché à l'exportation de l'Hexagone en Afrique ont été divisées par deux depuis 2000, passant de 11 % à 5,5 % en 2017, même si la balance commerciale reste excédentaire sur cette période -sauf en 2008 et 2012, lorsque les prix du pétrole ont atteint des hauts historiques, a précisé l'étude. La baisse des performances de la France à l'export en Afrique s'inscrit dans un mouvement plus global de perte de vitesse des exportations françaises dans le commerce mondial, qui sont passées de 4,7 % de parts de mar-

ché en 2001 à 3 % en 2017.

Coface note dans ce cadre que l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont aussi vu leurs parts de marché à l'export baisser sur le continent, tandis que la Chine affiche une hausse fulgurante de ses parts de marché à l'export en Afrique (de 3 % en 2001 à près de 18 % en 2017), suivie par l'Inde, la Turquie et l'Espagne.

À l'exception du secteur de l'aéronautique, où les parts de marché françaises ont atteint 33 % en 2017 contre 12 % en 2001, le poids des ventes françaises en Afrique recule dans tous les secteurs clés à l'exportation. En ce qui concerne les machines, les parts de marché de la France ont été divisées par deux entre 2001 (12 %) et 2017 (6 %).

Leader dans le domaine des exportations des appareils électriques et électroniques sur le continent jusqu'en 2006, la France a vu ses parts de marché dans ce segment reculer à 3 % en 2017 contre 16% en 2001. Dans l'industrie pharmaceutique, les parts de marché françaises à l'exportation sont passées de 33 % en 2001 à 19 % en 2017. Pour ce qui est de l'automobile, la France a perdu quatre rangs en Afrique, passant de la troisième position en 2001 à la septième en 2017, en raison de la rude concurrence de la Chine et de l'Inde, et de la montée d'autres pays européens, comme la Roumanie ou l'Espagne.

Josiane Mambou Loukoula et l'Agence Ecofin

LIVRE

L'association Nation solidaire fera la promotion de « Ce que je crois »

Les jeunes regroupés au sein de la structure partagent la vision dévoilée dans l'ouvrage de Denis Christel Sassou N'Guesso et souhaitent en faire écho.

L'ambition a été divulguée lors d'une rencontre dénommée journée de l'ouvrage. Les membres de l'association Nation solidaire ont saisi cette occasion pour exa-

miner le contenu du livre «Ce que je crois» de Denis Christel Sassou N'Guesso. Un ouvrage qui aborde, selon eux, des questions du vivre ensemble, du patriotisme, de la diversification de l'économie, de la formation, de l'égalité de chance, de la valorisation du système informel, de la lutte contre la faim et bien d'autres.

« Il est important d'indiquer que

le présent livre doit amener le peuple congolais à connaître la responsabilité qui lui incombe pour la prospérité de notre pays. Aucun pays, s'il ne faut pas transformer l'Etat, ce qui suppose qu'il faut recycler et occuper les improductifs », a indiqué Herman Koumou Olessongo, président de cette association.

Notons que «Ce que je crois», considéré comme la vision de son auteur pour le pays sinon son projet de société, contient six chapitres. Il s'agit notamment de Ce que je crois ; du droit à l'éducation et à la formation ; du droit à la santé ; du droit au mieux vivre : un défi de développement agricole ; de la citoyenneté et de la solidarité ; des perspectives d'avenir, un dessein partagé.

Rude Ngoma (Stagiaire)



Les membres de l'association Nation solidaire/Photo Adiaf



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

Régime catégorie	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 88



bch@bch.cg

VIENT DE PARAÎTRE

«Les Chroniques de Pointe-Noire / Pointe-Noire historique»

En deux tomes parus à la Doxa Editions, Antoine Louis Rodrigues, connu sous le pseudonyme de Kendrik, revisite l'histoire de la capitale économique du Congo, située à l'extrême sud du pays.

Après le tome 1 dans lequel l'auteur parle des Hommes et des Vies, des figures emblématiques qui ont marqué la ville sur la façade atlantique, la suite, «Pointe-Noire historique», constitue la continuité du récit à la découverte de Pointe-Noire, ville singulière et magique.

Au fil des pages, le lecteur apprend que la ville s'est construite autour de peuples venant du monde entier, généralement pour y travailler. Certains se mélangeant aux autochtones et d'autres pas. Les noms de plusieurs familles ponténégrines témoignent justement de cette mixité et diversité culturelle. La ville s'est aussi construite une identité autour de deux activités phares que sont l'exploitation du pétrole et l'exploitation forestière. Parler de l'histoire de Pointe-Noire, c'est aussi le prétexte pour parler de l'histoire

du pays, de la sous-région d'Afrique centrale, de l'Afrique en général et même du monde. L'évocation de l'histoire de la ville océane, ce sont aussi ses monuments et ses places centrales : le port, le phare, la gare ferroviaire, les pompes à eau dans les quartiers, les écoles, les églises, les marchés, etc. Autant de marqueurs revisités ici par le regard d'un enfant de la ville mais aussi par l'adulte qui a depuis quitté ses terres mais qui y reste attaché.

A peine le tome 2 sorti en mai dernier, Kendrik prépare déjà des nouvelles Chroniques avec la même volonté et le désir de réhabiliter la mémoire de Pointe-Noire, Ponton La Belle ou Ndindji, et lui redonner toute son âme.

A lire absolument !

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

L'album «Novelas» disponible le 15 août



Me Shuga et les artistes de son groupe (Adiac)

L'opus de cinq titres réalisé par Bihouni Jean Marie alias Me Shuga et son groupe Les Officiels réserve au public un bon mélange de style musical.

Contrairement à l'interprétation de certaines personnes, le titre «Novelas», selon le compositeur et guitariste Shuga, signifie simplement, « Nous venons de le lancer et à eux de savourer », sans aucun lien avec la chaîne de télévision du même nom. Au nombre des chansons que l'on trouvera dans le prochain album du groupe, il y a, entre autres, «Michael Jackson n'est pas mort», «Hommage à RFI», «Prête-moi ton lit», «Barça-Real» et le générique «Novelas» qui est, d'ailleurs, le nom de

l'album. Outillé d'une carrière musicale de plus de quarante ans, Shuga estime que Novelas apporte un nouveau souffle à la musique congolaise qui est restée, d'après lui, figée sur l'unique thème de l'amour et la sexualité. « Ce titre n'a pas de lien avec la chaîne de télé «Novelas.» Dans nos chansons, nous éduquons la masse en abordant les faits sociaux. J'ai commencé à faire la musique depuis 1971. Actuellement, nous cherchons juste un distributeur car cet album est une autoproduction », a déclaré Me Shuga.

Le premier album de cet orchestre, «Rafale», a fait le buzz partout au Congo, à en croire

le patron des Officiels, grâce aux chansons comme «Les dix commandements de la sape» et «Tiyala» où Me Shuga a imité la voix du regretté Rapha Bounzéki. Dans «Novelas», ses musiciens ont usé des styles musicaux comme l'afrobeat, la rumba et le world musique. Notons que Me Shuga a composé plusieurs chansons dédiées à la série des municipalisations que le Congo a connues. C'est le cas de «Welcome to Kinkala», «Djambala bonne fête», «Vingt et un coups de canon à Sibiti», «Affectez-moi à Ouesso», sans oublier l'hymne des jeux africains, intitulé «L'Afrique à Brazza».

Rude Ngoma (stagiaire)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2018 DU 21 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ACTUALISATION DU FICHER DES ABONNES DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)



PUBLICATION DU 21 JUIN 2018.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du 31 octobre 2014 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour l'actualisation du fichier des abonnés de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). La durée de la mission est de quatre (4) mois.

La Société Nationale de Distribution d'Eau du Congo (SNDE) est chargée du service public d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la République du Congo. La SNDE rencontre d'énormes difficultés dans la maîtrise de sa clientèle tant au niveau des administrations publiques, des gros consommateurs que des ménages. En effet, la base de données clientèle n'a pas été mise à jour, de manière satisfaisante, depuis plusieurs années.

La mission principale du consultant consiste à accompagner le Gouvernement à réaliser les prestations d'inventaire des abonnés sur le terrain afin de permettre à la SNDE de procéder à l'actualisation et au nettoyage de la base des données commerciales.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consul-

tants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services au moyen des brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.

Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives (joindre l'accord de groupement).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 Juillet 2018 à 12 heures.

Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)- 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, Place de la grande poste - Brazzaville - République du Congo -

Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 21 Juin 2018.
Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agência para a internacionalização das empresas Italianas
Escritório para a Promoção de Intercâmbios da Embaixada da Itália

Ministero dello Sviluppo Economico

EXPOSITION COLLECTIVE ITALIENNE


FILDA 2018
FEIRA INTERNACIONAL DE LUANDA

DU 10 AU 14 JUILLET

ITIB MACHINERY INTERNATIONAL SPA
www.itib-machinery.com
Lignes d'extrusion pour la production de tubes thermoplastiques.

MR BRUSH SNC
www.mrbrush.it
Balais et brosses.

ROTA GUIDO S.R.L.
www.rotaguido.it
Machines et outils pour l'élevage et les énergies alternatives.

CORAZZA SPA
www.ima.it
Machines automatiques pour le traitement et l'emballage des produits pharmaceutiques, des cosmétiques, de la nourriture, du thé et du café.

VERINLEGNO SPA
www.verinlegno.it
Peintures pour le bois et l'industrie.

FTC SRL
www.ftc.eu
Solutions pour des lignes complètes, clés en main, agroalimentaires et industrielles.

ITARE SRL
www.itare.it
Services de développement commercial, conseil financier et assistance technique pour l'exécution de projets d'infrastructure, d'agro-industrie et d'environnement.

EGC SRLS
www.egcsrl.kitchen
Cuisines industrielles.

LED SPA
www.led.it
Conception et production de dispositifs électroniques médicaux pour l'électrochirurgie, la physiothérapie, l'esthétique, les soins à domicile, la médecine vétérinaire.

S.I.P.A. SPA
www.sipa.it
Technologies pour la production, le remplissage et l'emballage secondaire des récipients en PET.

MEDITERRANEAN STONE
www.medstone.it
Commercialisation de marbres, granits et pierres naturelles.

TIFONE AMBIENTE S.R.L.
www.tifone.com
Machines pour la désinfestation environnementale et les pulvérisateurs agricoles.

VILLALTA SRL
www.villaltasrl.it
Echafaudages et accessoires, tuyaux et joints, barrières et barrières pour clôtures, structures et accessoires pour coffrages en bois et en acier, machines et équipements, groupes électrogènes.

 Email: luanda@ice.it - Endereço: ZEE - Zona Económica Especial, Viana, Luanda, Angola
 Pour plus d'informations: +244 222 335 421 / 924563336
 www.investinitaly.com

PAVILHÃO 2

CHRONIQUE

Le métissage culturel

Nous déployant trente-cinq ans en arrière, il nous a semblé éclairant de nous rappeler une communication ô combien prophétique à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, par Léopold Sedar Senghor, sur la culture africaine en 1983 qui rapportait en substance ceci : « *Les biologistes actuels, s'appuyant sur la caractérogénétique et les tableaux numériques des groupes sanguins, concluent à l'unité culturelle du continent dit «noir»* ». Ce que confirme l'étude comparée des arts traditionnels africains et de la philosophie africaine. Pour les Grecs, créateurs de la philosophie européenne, la philosophie consiste en la recherche de la Sophia ou sagesse, « *connaissance des premières causes et des principes des êtres* », étant entendu que Dieu est, au-delà de la matière, « cause première et fin ultime ».

Les Africains ne posent pas autrement le problème, si ce n'est que Dieu est, plus encore que l'Intelligence, la « Force des forces » qui anime la vie de l'univers.

C'est en imitant Dieu, en animant la vie cachée sous les signes sensibles du monde, que l'art africain remplit son rôle. En témoignent la poésie, la musique et la sculpture qui répondent à la définition de l'art africain : « *une image ou un ensemble d'images symboliques, mélodieuses et rythmées* ». Depuis Bergson et la réhabilitation de la raison intuitive, le dialogue des cultures s'est engagé, et la civilisation de l'Universel a commencé de s'édifier, où l'Afrique joue un rôle essentiel et déterminant.

Il fait naturellement référence, dans cette communication, à cette prétendue « Civilisation de l'Universel » annoncée par Pierre Teilhard de Chardin, qui serait composée des apports, complémentaires, de tous les continents et de toutes les races, sinon de toutes les nations en promettant, à l'instar d'Aimé Césaire, que « les Africains ne viendront pas les mains vides car ils apportent, ils ont déjà commencé d'apporter leur culture » au grand rendez-vous du donner et du recevoir.

Mais qu'est-ce que la culture ?

En sa qualité d'enseignant, il la définissait comme « l'esprit d'une civilisation » et complétait cette définition en la qualifiant comme « l'ensemble des valeurs de création d'une civilisation ».

Le métissage culturel auquel il est fait ici allusion désigne sans nul doute le mélange d'influences culturelles diverses, par exemple dans le domaine musical, pictural, sculptural, vestimentaire, etc., mais il est souvent associé à un métissage linguistique.

N'a-t-on pas constaté que les peuples, gènes et cultures, se mélangent depuis la préhistoire ?

L'anthropologue américain Alfred L. Kroeber considérait que toutes les cultures avaient une vocation à se mélanger « presque sans limite » mais pour N. Journet, la notion de métissage culturel ne serait qu'un concept du XIXe siècle, né d'une interrogation profonde sur l'opportunité ou non du « mélange des sangs ». Cette théorie, comme on peut l'imaginer, a fait couler beaucoup d'encre et de salive et indifféremment selon que l'on épousait une théorie ou l'autre.

De manière générale et éclairée, nous pouvons affirmer, à l'épreuve du temps, que le métissage culturel doit être considéré comme une vraie source de créativité reflétant l'identité et partant, le processus civilisationnel.

Il n'est pas ici fait spécifiquement allusion à un brassage génétique l'exemple en musique le démontre au travers des différents genres Rap, Raï ou jazz métissés qui par excellence métissés contribuent au métissage culturel.

On pourrait conclure que toute culture est métissée, même si chaque ensemble est marqué par des dominantes culturelles. La langue française en est une parfaite illustration car, constituée en grande partie de racines grecques, latines, celtes, etc.

Le métissage culturel doit être volontaire dans la perspective où chaque culture peut être respectueuse des autres et où l'enchevêtrement des cultures est issu de choix consciemment effectués, en fonction de goûts et d'attirances libres pour des cultures initialement « étrangères ». Il est certain qu'un certain métissage culturel s'est effectué inconsciemment, ce qui fait dire à certains auteurs qu'un métissage « génétique » a préexisté à la naissance de l'individu, mais il faut aussi reconnaître qu'une idéologie du métissage s'est développée et s'est profondément ancrée dans nos sociétés pour donner raison à Senghor lorsqu'il évoquait la « Civilisation de l'Universel ».

Ferréol Gassackys

INTERVIEW

Ivica Todorov a lancé la carrière de Mohamed Salah

L'ancien sélectionneur des Diables rouges du Congo (2008-2009) raconte comment il a lancé, en 2010, le meilleur joueur africain du moment : Mohamed Salah. Il revient aussi sur Steven Nzonzi, qu'il avait « dragué » lorsqu'il entraînaient les Diables rouges et livre un petit pronostic du cœur sur ce Mondial.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : M. Todorov, lundi, l'Arabie saoudite et l'Egypte, deux pays dans lesquels vous avez entraîné (Ndlr: Al Shabab Ryad en 2000-2001 et Arab Contractors en 2010-2011), s'affrontent lors de la 3^e journée de poules. Comment expliquez-vous leur élimination précoce ?

Ivica Todorov (I.T.) : Dans le cas de l'Egypte, qui est sans contestation un grand pays de football, la révolution de 2011 a marqué un coup d'arrêt pour le football, puisque le championnat a été interrompu durant deux saisons. Et on sait tous que le football égyptien a toujours puisé sa force dans ses clubs, qui sont parmi les meilleurs du continent. Alors que les formations locales étaient très structurées, avec des publics fidèles, les événements de 2011 ont entraîné une instabilité économique qui a fragilisé l'ensemble du football égyptien. Malgré cela, les Pharaons sont parvenus à se qualifier pour le Mondial pour la première fois depuis 1990. C'est, d'ailleurs, assez contradictoire car, de belles générations comme celle qui a remporté trois Coupes d'Afrique des nations (CAN) dans les années 2000 (NDLR : 2006, 2008 et 2010) n'y étaient pas parvenues.

L.D.B. : L'artisan numéro 1 de cette qualification est Mohamed Sala, que vous avez entraîné à ses débuts en Egypte...

I.T. : J'ai effectivement entraîné deux joueurs de cette équipe d'Egypte, Elneny et Salah, lors de mon passage chez les Arab Contractors (novembre 2010-avril 2011). J'ai rapidement vu que je devais insuffler du sang neuf dans l'effectif professionnel, donc je



me suis intéressé à l'équipe réserve. J'y ai remarqué un jeune joueur qui était seulement remplaçant, mais dont le potentiel m'a sauté aux yeux instantanément : Mohamed Salah. L'entraîneur de la réserve m'a dit à son propos : « *Il a les muscles trop courts, il est trop souvent blessé* ». Pour moi, il avait tout, je l'ai convoqué à l'entraînement et le match suivant, il marquait un but à la « Maradona » contre Al-Alhy. Un premier but qui a lancé sa carrière professionnelle. Malheureusement, quelques mois après, j'ai quitté l'Egypte après le début de la révolution de 2011. Mais j'ai été heureux de lire, il y a un an ou deux, son interview dans « France Football », dans laquelle il me remerciait d'avoir lancé sa carrière, alors que personne ne croyait en lui en Egypte.

L.D.B. : Un autre joueur que vous avez croisé dispute ce Mondial : Steven Nzonzi. Vous étiez alors sélectionneur des Diables rouges...

I.T. : Oui, c'était il y a dix ans et j'étais allé le voir à Amiens, où il débutait. Il était remplaçant, mais en vingt-cinq minutes de jeu, j'ai vu qu'il avait un gros potentiel. Sa présence en Russie et sa carrière l'ont confirmé. Je suis content pour lui qu'il soit en Russie, il

le mérite. Mais à l'époque, j'avais regretté son refus. Je me souviens que son père voulait qu'il vienne jouer pour les Diables rouges, mais que Steven, qui avait déjà porté le maillot bleu en équipes de jeunes, croyait en ses chances en équipe de France.

L.D.B. : Cette équipe du Congo, vous continuez de suivre ses résultats ?

I.T. : Bien sûr. Une partie de la génération qui a disputé la CAN 2015 a fait ses débuts en sélection nationale sous mes ordres : Douniama, Ndinga, Oniangué, Francis Nganga. A l'époque, personne ne croyait en Ladislav Douniama, qui a remporté la Coupe de France et signé des beaux contrats à Lorient et Guingamp. Comme j'avais un vivier de joueurs moins important qu'aujourd'hui, donc je suis allé chercher des jeunes comme Ndinga et Oniangué, qui étaient en réserves d'Auxerre et de Rennes. Même si j'ai toujours eu un sentiment d'inachevé, avec l'élimination au Soudan, je garde un beau souvenir de mon passage au Congo et j'espère que cette génération aura l'occasion de revivre une CAN pour terminer son cycle en beauté.

L.D.B. : Pour conclure, qui voyez-vous remporter cette Coupe du monde ?

I.T. : C'est un peu tôt pour le dire car, malgré les contre-performances des premiers matches, les favoris ont encore toutes leurs chances. Ceci-dit, je pense que la Croatie peut créer la surprise. Le duo Modric-Rakitic n'a pas d'équivalent. Sportivement et sentimentalement car, la Croatie est issue de mon pays, l'ex-Yougoslavie, j'aimerais les voir aller au bout. Et je ne peux m'empêcher de penser à ce que serait justement l'équipe de Yougoslavie quand on voit la qualité des Croates, de la Serbie, mais aussi des Suisses Shaqiri et Xhaka, les Australiens Juric et Rogic... Je crois que nous aurions fait un beau champion du monde.

Propos recueillis par Camille Delourme

AUDIOVISUEL

Une formation programmée aux métiers de la caméra

La direction générale de la société de production audiovisuelle (VisionPro), en partenariat avec la direction du Palais des congrès de Brazzaville, a annoncé, le 22 juin, l'organisation prochaine d'un stage de deux mois au profit, entre autres des finalistes d'écoles et des journalistes professionnels.

Dans le cadre de la formation annoncée, le partenariat entre VisionPro et le Palais des congrès a pour finalité de contribuer à l'émergence d'un vivier de diplômés en audiovisuel et à la création des productions locales. L'initiation intéressera les fidèles des églises, les finalistes d'écoles, les journalistes professionnels et les personnes intéressées à la réalisation d'un reportage, le montage, les valeurs de plan, le cadrage, le mixage des images et bien d'autres.

Selon la direction de VisionPro, les deux modules d'enseignements à dispenser en deux mois vont répondre aux critères pédagogiques d'un enseignement pratique et académique au bénéfice des participants. La production audiovisuelle est l'industrie de la conception et de la réalisation des œuvres audiovisuelles telles que les films, les vidéos et les émissions de télévision. « *Le plus grand bénéficiaire se sera le public. Principalement les étudiants qui vont être formés dans les différentes filières de la caméra et de l'audiovisuel. Ils vont pouvoir créer des émissions de télévision, des films de production, des documentaires ou des fictions avec une meilleure qualité* », a assuré Daaverlin Gondou Mbio, directeur général de la société VisionPro.


Les métiers de la caméra, a-t-il soute-

nu, sont utiles à l'heure de la mondialisation de l'information car l'image et le son apparaissent plus que nécessaires pour concevoir un cinéma qui s'élabore localement et cible directement la société.

Il a ajouté que les images servent à illustrer les nouvelles et les articles de presse, mais elles sont également nécessaires dans la publicité et dans les campagnes pour la santé, la sécurité ou les œuvres caritatives, où elles cherchent à persuader et/ou à infléchir les comportements et attitudes d'un large public.

Rappelons qu'un cadreur, caméraman ou opérateur de prise de vues est un technicien qui est aux commandes d'une caméra lors d'une prise de vues pour le cinéma ou la télévision, qu'il s'agisse de films ou d'émissions en direct.

Fortuné Ibara



CONCOURS D'ENTREE 2018 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 9^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités Congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique ... etc)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 25 mai au 11 juillet 2018 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'Agence Eclair au centre ville);
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année en cours;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance;
- 2 photos d'identité;
- 1 Certificat de nationalité;

www.cg.total.com
 TotalE&P Congo
 Total E&P Congo
 Avenue Raymond Poincaré
 B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
 Tél.: 00 (242) 94 60 00
 Fax : 00 (242) 94 68 75

06 07
Août
2018

DDEPSA

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire
 Consulat Honoraire de Russie
 Avenue Moe Telli, Centre - ville,
 Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
 Tél: +242 055005560
 WhatsApp: +375296116171
 Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville
 Centre culturel russe de Brazzaville,
 Avenue Amilcar Cabral
 (à côté de Casino, ex-Score)
 Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
 Email: racuscongo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!
WWW.EDURUSSIA.RU

AVIS DE VENTE

Terrains en vente à Kintélé (derrière Chatelet Bleu).


Tel : 06 821 82 80

05 551 21 25

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et Mme Bigny recherchent leur frère et fils nommé Djo, âgé d'une trentaine d'années. Une récompense de 100000 FCfa sera accordée à la personne qui le retrouvera.

Appelez au :
 Tel : 06 8849351 /
 06 6687801 /
 06 6228951.



IN MEMORIAM

23 juin 2005 – 23 juin 2018, treize ans jour pour jour qu'il a plu au bon Dieu de rappeler à lui son fils, notre père et grand-père, le colonel Jacques Missengue. En ce jour mémorable, Gilles Thierry Missengue, les enfants Missengue et les petits enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes d'action de grâce ont été dites le 23 et 24 juin en la paroisse Notre-Dame de Pointe-Noire.

Que Dieu, dans sa grâce, lui accorde la paix éternelle.

Papa Jacques nous ne t'oublierons jamais...



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

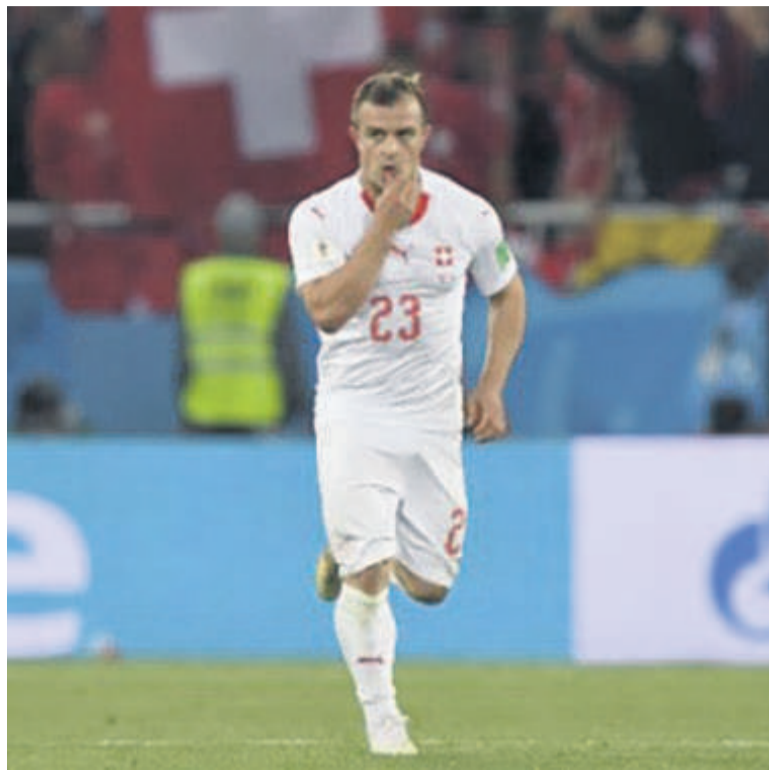
Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)

MONDIAL 2018

La Suisse renverse la Serbie (groupe D)

Grâce à Granit Xhaka et Xherdan Shaqiri, la «Nati» a arraché la victoire contre la Serbie (2-1), rejoignant le Brésil en tête du groupe E et se rapprochant d'une qualification pour le 2^e tour du Mondial-2018, vendredi à Kaliningrad.



Xherdan Shaqiri vient d'offrir la victoire à la Suisse face à la Serbie (Attila Kisbenedek/AFP)

Menée au score pendant près d'une heure de jeu par la talentueuse équipe de Serbie, qui aurait pu d'ores et déjà valider son billet pour les 8e de finales en cas de succès, la «Nati» a réussi à renverser la situation grâce à ses milieux Xhaka (52^e), né en Suisse de famille kosovare, et Shaqiri (90^e), né au Kosovo.

Avec ce résultat, la Suisse (2^e, 4 points) passe devant la Serbie (3^e, 3 points), alors que le Brésil, vainqueur plus tôt contre du Costa Rica (2-0), s'est emparé de la tête du groupe E grâce à une meilleure différence de but. Le duel Brésil-Serbie mercredi prochain à Moscou aura tout d'une «finale», tandis que la Suisse devra s'imposer face à des «Ticos» déjà éliminés pour espérer arracher la première place.

Si les deux sélectionneurs natifs de Bosnie-Herzégovine, Vladimir Petkovic pour la Suisse et Mladen Krstajic pour la Serbie, se sont refusés à accréditer l'idée d'un «derby» entre les deux pays, en raison des nombreux joueurs d'origine balkanique dans les rangs helvètes, sur le terrain en tout cas, cela en avait tout l'air.

Il suffisait de voir Mitrovic narguer le «Kosovar» Shaqiri après une «virgule» manquée, ou les puissants sifflets d'un stade acquis à la Serbie sur chacune de ses prises de balle, pour s'en rendre compte. Et après à peine cinq minutes de jeu, les dizaines de milliers de fans serbes présents dans le stade de Kaliningrad ont pu chamber et exulter. Après avoir vu sa première tentative repoussée par Sommer (4^e), Mitrovic, parfaitement servi par Tadic dans la surface, n'a pas manqué sa deuxième chance pour ouvrir le score (5^e).

Shaqiri délivre la 'Nati'

Toute proche d'inscrire le but du 2-0 sur corner, avec un Tosic à un rien de catapulte le ballon dans le but (44^e), ou sur une demi-volée incroyable de Tadic (45^e), la jeune équipe serbe a vu finalement son inexpérience être sanctionnée par la redoutable formation suisse.

Car malgré les «Serbija, Rossiya», les banderoles en sa défaveur comme ce «Serbia welcome home», et les nombreux ratés du «Macédonien» Blerim Dzemaili en première période (11^e, 19^e, 34^e), la «Nati» a réussi à revenir dans la partie... grâce à deux de ses trois joueurs originaires du Kosovo.

Après une tentative contrée de Shaqiri par Kolarov, Xhaka a bien suivi pour loger le ballon dans le petit filet de Stojkovic d'une lumineuse frappe du gauche (52^e).

Chaud bouillant, Shaqiri a failli marquer l'un des plus beaux buts de la compétition, comme lors de l'Euro 2016, avec une frappe en pivot dans un angle impossible qui est venue heurter la barre transversale du portier serbe (58^e).

Dans une fin de match à sens unique, la Suisse a poussé jusqu'au bout pour faire la décision mais l'arrière garde serbe a bien tenu. Jusqu'à l'échappée fantastique de Shaqiri.

Au bout d'une course de trente mètres, le feu-follet suisse n'a pas tremblé pour inscrire le but de la victoire à la dernière minute du temps réglementaire (90^e). Et faire briller son pays d'origine dans un Mondial qu'il ne dispute pas... face à son meilleur ennemi sportif.

Camille Delourme avec AFP

Le Brésil victorieux, les larmes de Neymar alimentent la polémique (groupe E)

Un but de Neymar, ça aurait dû être la fête au Brésil, qui rêve d'un 6e sacre mondial: mais les larmes du joueur le plus cher du monde au coup de sifflet final du match contre le Costa Rica vendredi ont soulevé une polémique au pays du football roi, tout comme sa simulation grossière

Il y a eu un raté sur un ballon brossé. Et Neymar a enfoui son visage dans son maillot en gâchant une belle occasion. Il y a eu une simulation. Neymar, les bras en croix, comme le Christ rédempteur à Rio, tombe après un semblant de contact dans la surface. L'arbitre siffle penalty, puis alerté par ses adjoints de la VAR, visionne les images sur le bord de la touche. Et se ravise. Pas de penalty.

Il y a eu la colère. Après une autre décision arbitrale, le joueur le plus cher du monde (222 M EUR) frappe du poing dans un ballon. Il récolte un carton jaune. On peut lire alors sur ses lèvres un beau «fils de p...» lâché à la cantonade. Il y a eu la délivrance. Philippe Coutinho lui ôte la pression en ouvrant le score dans les arrêts de jeu (90e+1). «Ney» trouvé le chemin des filets, pour ouvrir son compteur personnel (90e+7) dans ce tournoi, parfaitement servi par Douglas Costa. Et le Brésilien entre ainsi dans l'histoire de la Coupe du monde avec le but le plus tardif de la compétition reine. Auparavant, quatre buts avaient été marqués à la 90^e + 5, selon le compte Twitter de la Fifa. Il y a eu les larmes. Au coup de sifflet final, le joueur du PSG finit en pleurs, à genoux, sur la pelouse. En mondiovision.

Des larmes polémiques, comme Silva en 2014

«Ce n'est pas normal de pleurer pour un deuxième match de la



Comme Thiago Silva en 2014, Neymar pleure en mondiovision et suscite la polémique au Brésil (Gabriel Bouys/AFP)

Coupe du monde», s'est insurgé le plus grand quotidien du Brésil, O Globo, sur son site. «Une équipe doit afficher sa force mentale, pas sa fragilité. Sincères ou pas, les larmes de Neymar sont inquiétantes, insiste ce puissant média. C'était soit le symptôme d'une instabilité troublante, soit une résurgence du narcissisme que Neymar a réussi à contrôler pendant presque tout le match».

Il faut dire que le pays du football roi est encore traumatisé par les larmes du capitaine Thiago Silva au mondial-2014 au Brésil, juste avant une séance de tirs au but contre le Chili en 8e de finale, à laquelle il refusa de prendre part. Dans un tweet après le match, Neymar a tenté de désamorcer les critiques: «Tout le monde sait par où je suis passé pour arriver jusque là (ndlr: opération du pied droit début mars). C'étaient des larmes de joie, de dépassement, de force». «Dans ma vie les choses n'ont jamais été faciles, elles le sont encore moins maintenant. Le rêve continue. Le rêve, non, l'objectif! Bravo pour le match, les gars, vous êtes super»,

conclut le joueur du PSG. «On sait que sa blessure a été vraiment mauvaise et qu'il est passé par des périodes difficiles. On était vraiment content qu'il ait marqué», est venu à son secours Coutinho. Son sélectionneur, Tite, a lui aussi déminé: «Il y a une chose que je peux dire, c'est que la joie, la responsabilité et la pression de jouer pour le Brésil c'est fort, et il a le courage de le montrer».

Un plongeur critiqué

Ney» a aussi été critiqué au Brésil pour sa chute, jugée un peu trop théâtrale, pour obtenir en vain un penalty. «Son geste artistique a coûté le penalty au Brésil», a taclé à l'antenne le commentateur de Globo TV, Galvao Bueno. Tite a fait lui aussi le buzz au Brésil. Le sélectionneur a roulé en boule sur l'herbe au moment du but de Coutinho. Un GIF est rapidement devenu viral sur les réseaux sociaux, avec cette question: ne serait-ce pas Tite finalement qui aurait appris à Neymar à plonger à terre?

Avec tout ça, on en oublierait presque que le Brésil est en tête du groupe E...

D'après AFP

Musa relance le Nigeria... et aide l'Argentine

Grâce à un doublé d'Ahmed Musa, le Nigeria a réussi contre l'Islande (2-0) l'exploit de relancer à la fois l'Afrique et l'Argentine à la Coupe du monde, vendredi à Volgograd, promettant une dernière journée de feu.

Dernière la Croatie, déjà qualifiée après avoir corrigé la bande à Lionel Messi la veille (3-0), les jeux sont ouverts dans le groupe D, d'où sortira l'adversaire de la France en 8^e de finale.

Grâce aux deux buts du Moscovite (il joue au CSKA) Musa (49, 75), les «Super Eagles» reviennent dans la course, et soignent l'image des équipes africaines, après les éliminations prématurées de l'Égypte et du Maroc. Le Nigeria est deuxième avec 3 points (différence de but: 0), une victoire contre l'Argentine au dernier match lui assure la qualification en 8^e, comme en 1994, 1998 et 2014, où il avait été éliminé par... la France (2-0), qu'il pourrait recroiser. «Ce que j'aime dans ma jeune équipe, c'est son humilité, sa solidarité et son esprit de combattant. Je pensais avant cette Coupe du monde que nous étions ici pour apprendre», a expliqué le sélectionneur Genot Rohr. «Je pense que cette équipe sera prête pour 2022 et que ce Mondial arrive un peu tôt, mais nous avons une bonne chance de gagner contre l'Argentine», a-t-il poursuivi.

Un nul devrait suffire au géant africain, car l'Islande (1 pt, diff: -2) devrait alors battre la Croatie par trois buts d'écart. «Je pense que marquer contre l'Argentine n'est pas si difficile pour moi»,



Ahmed Musa peut planer: l'attaquant du Spartak Moscou donne la victoire aux Super Eagles face à l'Islande (Mark Ralston/AFP)

a lancé le héros du jour, Musa. «Nous connaissons l'importance du match. C'est à la vie à la mort.»

Sigurdsson rate un penalty VAR

L'Albiceleste (1 pt, diff: -3) peut de son côté encore s'en sortir en battant le Nigeria, à condition que l'Islande ne batte pas à son tour la Croatie. Les «Strakamir okkar» («Nos garçons») doivent eux aussi gagner et espérer que le Nigeria ne le fasse pas. L'Islande avait pourtant mieux entamé ce match, où la première période s'est figée après deux tirs cadrés, signés Gylfi Sigurdsson et arrêtés sans peine par Francis Uzoho (3, 6). Malheureusement pour lui, la star de l'île volcanique rate complètement un penalty qui aurait pu relancer son équipe (83), sifflé après consultation de la vidéo pour une faute de Tyrone Ebuehi sur Sigurdsson.

Il était trop tard, les Nigériens avaient renversé le match, eux qui n'avaient pas tiré une seule fois au but des 45 pre-

mières minutes! Après la pause, Ahmed Musa a conclu un contre éclair, conduit par Iheanacho puis Victor Moses, d'une demi-volée après un superbe contrôle en extension. Le buteur du CSKA Moscou a percuté involontairement du genou Ragnar Sigurdsson, qu'il venait de mystifier. Le défenseur central, coupé au cuir chevelu, est reparti au front avec un bandage rouge très viking, mais a dû baisser pavillon quelques minutes plus tard, remplacé par Sverrir Ingasson (65).

Sur le second but, Musa a tout fait tout seul: sur une passe longue de Kenneth Omeruo, il a effacé Kari Arnason d'un coup de rein, puis le gardien. Il a relancé les «Super Eagles», mais l'Argentine peut s'accrocher à une statistique: elle a battu trois fois le Nigeria en trois rencontres de Coupe du monde (1994, 2006 et 2014). Au Brésil, elle s'était imposée 3-2 en poules, avec des doublés de Messi... et Musa.

C.D. avec AFP

MÉDIAS

L'État congolais accusé d'avoir liquidé l'essentiel de la liberté de la presse

Freedom for journalist (FFJ) a affirmé, dans un communiqué publié à l'occasion de la célébration du vingt-deuxième anniversaire de la promulgation de la loi sur la liberté de la presse en République démocratique du Congo (RDC), que les différentes dispositions de ce texte ont été écornées durant les deux décennies par les pouvoirs publics.

La loi sur la liberté de la presse en RDC, a soutenu FFJ, a été systématiquement et intentionnellement violée par ceux qui incarnent la puissance de l'État. « Cette loi, promulguée le 22 juin 1996 et fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse sous le maréchal Mobutu, a vu ses différentes dispositions écornées. Comme en témoigne l'exégète de l'organisation », a-t-elle fait savoir dans son communiqué.

La télévision nationale, selon Me Gérard Nkashama, chargé d'assistance légale à FFJ, a visiblement « cessé d'être un média de service public pour se muer malheureusement en média d'État, et prédominée par une seule opinion et pensée proches

du régime. Tandis que certaines émissions conçues au départ pour garantir la pluralité d'opinions, rarement diffusées, ne reçoivent que des opposants mineurs sans épaisseur politique ». Cet activiste dit fonder son constat sur la base de l'article 36 de la loi sus évoquée qui dit que « les médias de l'État doivent fonctionner dans l'indépendance, la neutralité et le respect du principe de l'égalité de tous devant la loi ».

Les responsables de FFJ ont dit avoir fait une exégèse de cette loi déjà prise à partie pour son caractère « liberticide ». L'État, ont-ils noté, a l'obligation d'assurer et de rendre effectif le droit à l'information, selon l'article 13 de ce texte. Cette principale organisation de défense de la liberté de la presse accuse l'État de ne pas respecter cette disposition et de bloquer une loi intimement liée à ce droit citoyen. « Depuis qu'elle traîne au parlement, la proposition de loi sur l'accès à l'information publique, censée être transmise au chef de l'État pour promulgation, est intentionnellement

phagocytée puisqu'elle fait obligation aux détenteurs de la puissance publique de rendre compte de leur gestion à la communauté », a souligné FFJ. L'organisation qui dit avoir passé sous scanner l'article 13 se plaint également de l'article 17, une autre disposition de cette loi qui n'a jamais été appliquée et qui stipule que « l'État peut octroyer une aide indirecte aux entreprises privées de presse au titre des tarifs préférentiels... ».

Aide à la presse ou corruption ? Aux yeux des majors de FFJ, en effet, la presse, dans son fonctionnement actuel, est orpheline de l'appui de l'État. « L'entrée du président Laurent-Désiré Kabila, une aide a été accordée à la presse de manière plutôt à la diviser puisque d'autres responsables des médias n'avaient pas eu accès à cette aide qui, à nos yeux, paraissait bien comme une corruption plutôt qu'un réel appui à la presse, les facilités attendues ne sont jamais venues, ce qui a annihilé l'essor des médias privés et découragé l'émergence de la

contradiction », a souligné FFJ. Devant quelques journalistes réunis à son siège, l'organisation a souligné, en outre, que lorsqu'un média diffuse une information qui ne plaît pas aux détenteurs de la puissance publique, la loi sur la presse est immédiatement violée. « L'article 28 de cette loi montre et démontre que la responsabilité pénale est individuelle selon que l'auteur de l'article mis en cause est le seul responsable. A défaut de l'auteur, c'est le directeur de la publication ou encore l'éditeur ou l'imprimeur, selon les cas. Mais en RDC, il suffit d'avoir une ascendance sur la police ou l'armée pour en faire usage contre les médias et les journalistes », a regretté l'ONG.

Souvent, a-t-elle expliqué, les agents de la force publique font irruption dans des rédactions et, à bras raccourcis, prennent brutalement l'éditeur, l'auteur de l'article et même tous les journalistes et autres membres du personnel. « Ceci devra cesser », a martelé FFJ qui a plaidé, par ailleurs, pour les

vendeurs des journaux dans la rue. La vente, le colportage ou la distribution sur la voie publique des journaux, a rappelé cette organisation, est libre. « Nous assistons à une systématique rafle des journaux, les vendeurs de ces journaux sont happés, brutalisés par le police après une série de coups de matraques, les journaux déchirés sur-le-champ », a-elle fait constater, indiquant qu'il s'agit là de la violation de l'article 45 de la loi en la matière.

Proposant des pistes de solutions, FFJ rappelle aux uns et autres leurs tâches. « Garantir le droit de la population à une information pluraliste, fiable et objective, assurer la neutralité et l'équité des médias publics... » seraient, selon cette association, parmi les missions de l'autorité de régulation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, qui devrait « veiller au respect de la loi fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse ».

Lucien Dianzenza

PORTRAIT

Zoe et Grace Kimvuidi, chanteuses de R&B chrétien

Âgées de 19 ans, les deux jeunes congolaises d'origine, basées à Londres, ont sorti leur premier album de seize titres « Pretty lil thing' » en février dernier et leur premier Extended Play (EP) « I Will Stay » a été réalisé en juillet 2016.

Nées et élevées dans la foi chrétienne, Zoe et Grace ont comme été inspirées par des chanteurs tels Lifoko du ciel. Les deux sœurs, à la voix angélique, combinent les styles musicaux gospel, RnB et pop pour exprimer leur talent musical et passer leurs différents messages liés à leur foi en Dieu. Elles se produisent en duo pop/gospel sous le nom de « Zoe Grace », exprimant la gratitude pour la vie obtenue par la grâce de Jésus-Christ.

C'est à l'âge de 11 ans qu'elles commencent leur jeune carrière après leur première représentation publique dans leur église locale à Enfield (Londres). « Nous avions tellement peur de chanter, parce que nous n'avions jamais chanté devant les gens, mais après notre première représentation, nous voulions le faire encore et encore. C'était le début de notre voyage musical », expliquent les jumelles.

Leur rencontre avec l'artiste chanteur et producteur Simba va booster leur jeune carrière. Il devient leur mentor, décide de produire et écrire pour elle après les avoir vues chanter dans leur église locale. Depuis lors, ils tra-



Photos Zoe Grace

vailent ensemble et il a écrit et produit leur premier EP « I Will Stay ». « Simba était amie avec notre sœur aînée Keena, et elle nous a mis en contact avec lui après qu'il a montré de l'intérêt à travailler avec nous », font savoir les jumelles sur leur site internet.

Découvertes sur les réseaux sociaux

Zoe et Grace Kimvuidi doivent leur notoriété naissante aux réseaux sociaux. Elles ont commencé par poster des vidéos

d'interprétation de chansons sur instagram, facebook & twitter. Très vite, les vidéos deviennent virales et sont partagées par des fans au nombre de plus en plus grandissant. Des vidéos vues par certaines stars comme Erica Campbell, Briana Babineaux, Taraji P Henson et John Boyega qui apportent leur soutien aux jumelles.

Début 2015, à l'âge de 16 ans, les deux jeunes chanteuses signent chez JS Records/Proudmonkey

Entertainment (un label indépendant basé à Londres), où elles ont sorti leur EP de cinq titres « I Will Stay » début juillet 2016, avant leur premier « Pretty lil Thing » début 2018. Zoe et Grace sont actuellement à l'université où elles suivent notamment des cours de musique, à côté d'autres enseignements. « En raison de l'école, nous sommes incapables d'être aussi impliquées que nous le

voudrions pendant le processus de création, mais nous allons bientôt terminer l'université et nous aurons tout le temps de nous concentrer sur la musique. Nous espérons que nous arriverons à commencer à écrire et produire nos propres chansons au moment où nous sortirons notre deuxième album », indiquent-elles.

Amener les gens à Christ

L'objectif de Zoe et Grace, selon leurs propres termes, est d'amener les gens à Christ à travers les talents et le ministère que Dieu leur a donnés. « Nous sommes reconnaissants à Dieu et à tous ceux qui nous ont aidées à prendre cette position et nous ne prenons pas pour acquis ce que nous réalisons. Nous voulons montrer à tout le monde (en particulier aux jeunes de notre âge) que c'est bien d'être un chrétien sans honte et que l'on ne devrait pas faire pression sur les autres pour qu'ils suivent ce que font tous les autres. Nous connaissons la pression que subissent les jeunes en voyant ce que les médias qualifient de « Réussite » et nous voulons prouver que vous pouvez utiliser votre don au maximum de votre foi et de votre morale chrétiennes... », expliquent les jeunes chanteuses.

Patrick Ndungidi

COTE DE POPULARITÉ DES LEADERS POLITIQUES

Aubin Minaku caracole en tête

Avec sa casquette de président de l'Assemblée nationale, l'homme s'est créé un ancrage politique à la dimension nationale, avec à la clé, le cordon qui le lie à sa base naturelle d'Idiofa et une visibilité à l'échelle nationale, affirme l'Institut de sondage Les Points dans sa dernière livraison. Sur l'ensemble des personnalités membres de son regroupement politique, ministres de l'opposition compris, le speaker de la chambre basse sort du lot.

Après des années d'attente ponctuées d'un débat houleux et agité, l'organisation des élections s'avère imminente en République démocratique du Congo. La certitude découle du respect des différentes échéances inscrites au calendrier électoral publié en novembre dernier par la Commission électorale nationale indépendante. Contrairement à 2006 et 2011, la bataille s'annonce rude suite à l'introduction, dans la loi électorale, du seuil de représentativité aux législatives nationales et provinciales fixé à 1% au niveau national et de 3% au niveau provincial. Afin d'accroître leurs chances de succès, les partis de la majorité présidentielle comme ceux de l'opposition se sont réunis dans des regroupements politiques qui affichent des grandes ambitions, même si certaines des alliances conclues paraissent contre nature. Globalement, la quasi-totalité des plates-formes est constituée des partis politiques faibles sur le terrain et animés par des leaders n'ayant pas pignon sur rue. A l'issue de cette enquête réalisée du 9 au 11 juin, il ressort que l'arrière-pays n'est pas suffisamment informé de la création de ces nombreux regroupements. Seulement, huit d'entre eux ont dépassé le seuil de représentativité de 1%. Il a également été testé la cote de popularité des leaders qui animent les différentes plates-formes. Cette enquête révèle que

si les élections législatives se tenaient le 17 juin, 50% des sièges à l'Assemblée nationale devraient être disputés entre trois regroupements politiques à peine.

Poids politique des regroupements politiques

-Le Front commun pour le Congo (FCC), 29% de l'électorat, soit 145 sièges. La plate-forme électorale créée récemment, à l'issue de la « retraite du gouvernement » à la ferme présidentielle de Kingakati, tire sa force de mobilisation sur la diversité et la multiplicité de ses partis politiques membres. C'est le cas du PPRD, du CNC de l'honorable Pius Mwabilu, du CCU de Lambert Mende pour ne citer que ceux-là. Ce score du FCC pourrait être revu à la hausse avec l'implication personnelle du chef de l'Etat, notamment à travers une alliance avec son éternel allié, le Parti lumumbiste unifié (Palu). Ce parti, bien que fragilisé par la mise à l'écart de certains de ses lieutenants les plus populaires, à l'instar de Willy Makiashi et Adolphe Muzito, pourrait engranger à travers son regroupement « Palu et Allié », 3% de l'électorat, soit 15 sièges, et aussi associées certaines personnalités indépendantes de la majorité actuelle.

-L'opposition radicale, dans sa diversité, pourrait obtenir globalement 16% de l'électorat, soit 82 sièges. Toutes les personnes enquêtées ou presque sont unanimes sur le fait que, malgré leurs tonitruances médiatiques, bon nombre des partis de l'opposition ne disposent pas des bases potentielles dans l'arrière-pays et les principaux animateurs des différentes plates-formes de l'opposition font piètre figure dans l'opinion. Elles sont englouties par leurs leaders.

A l'exception de l'UDPS/Tshisekedi qui a hérité de la popularité d'Etienne Tshisekedi, classé deuxième avec 6%, soit 31 sièges, suivie des personnalités politiques indépendantes de l'opposition (5%, 28 sièges), le Rassemble-

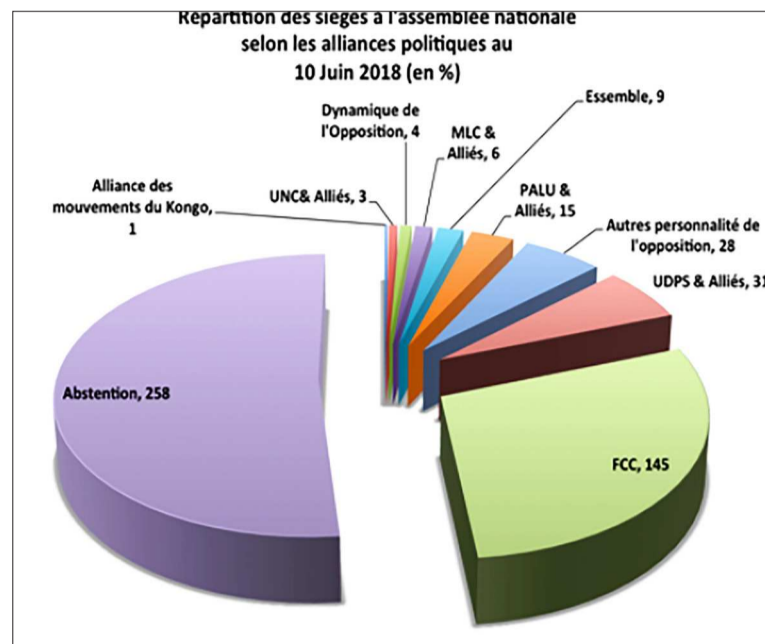
ment ne dispose que de 2%, soit 9 sièges. Le MLC & alliés, malgré la libération de Jean-Pierre Bemba, peine à séduire la population affirmant avoir été négativement marqué par les affrontements post électoraux de 2007.

D'autre part, le poids électoral du MLC de 2006 constitué de plusieurs variables est dissout. Nombreux sont ceux qui ont quitté le navire MLC, craignant certainement de se noyer avec son capitaine, Jean-Pierre Bemba, et ont rejoint le camp de Joseph Kabila ou de ses adversaires. D'autres ont créé leurs propres partis politiques. Leur retour au sein du MLC et une quelconque alliance avec Jean-Pierre Bemba étant hypothétique. Contrairement à 2006, le MLC disputera l'électorat de Kinshasa traditionnellement acquis à l'opposition avec l'UDPS.

-La Dynamique de l'opposition de Martin Fayulu pourra compter sur le dynamisme de son leader pour s'arracher quatre sièges. Ce regroupement politique devenu un regroupement électoral pèse plus que l'UNC de Vital Kamerhé qui a perdu son poids de 2011, suite au départ de ses lieutenants populaires pour des raisons qui leur sont propres. Ce parti ne survivrait que grâce à l'apport de ses alliés, sinon, il est voué à la disparition. Il obtiendrait 1% de l'électorat et occuperait 3 sièges à l'Assemblée nationale. Toutefois, le résultat de ce sondage sur les intentions de vote aux législatives nationales avant le dépôt des candidatures pourra connaître un changement, compte tenu du taux des abstentions estimé à 52%, soit 258 sièges restant à pourvoir.

Popularité des animateurs de regroupements politiques

Au chapitre de la cote de popularité des animateurs politiques, le résultat est conforme aux poids des regroupements politiques. Au FCC, première méga plate-forme électorale, on retrouve de poids lourds tels qu'Aubin Minaku,



Graphique

Pius Mwabilu, Michel Bongongo et autres. Avec sa casquette de président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku s'est créé un ancrage politique à la dimension nationale. Outre sa base naturelle d'Idiofa, il glane la cote de popularité à travers la République et se pointe premier sur l'ensemble des personnalités de son regroupement politique, ministres de l'opposition compris. Il mène la manche avec 12%. Il est suivi de Pius Mwabilu, classé cinquième avec 6% de cote de popularité. Dans le regroupement des Républicains et alliés, Michel Bongongo part favori, avec un envol fulgurant sous l'ombre du président Léon Kengo. Très populaire dans son fief du Grand Equateur, le ministre d'Etat à la Fonction publique est classé sixième avec 5% des cotes de popularité. Parmi les ministres signataires de l'Accord de la Saint-Sylvestre, seuls trois sortent du lot : Lumeya Dhu Malegi (4,5%); José Makila (4%) et Jean Lucien Busa (2%). D'autres noms ont également été cités dans cette plate-forme, notamment Joseph Kokonyangi (4%), Raymond Tshibanda (4%), Lambert Mende (3,5%) Félix Kabange (3%) et Ramazani Shadari (3%), Bahati Lukwebo (2,5%) et

Matenda Kielu (1,5%). A l'UDPS et Allié, Félix Tshisekedi et Jean-Marc Kabund bénéficient de l'héritage d'Etienne Tshisekedi pour gagner respectivement 9,5% et 6,5% et sont classés deuxième et quatrième du palmarès. Sur cette liste, Henriette Wamu, présidente de l'APC, l'un des partis alliés à l'UDPS, est classée 14e avec 3%. Sur la liste MLC & Allié, deux personnalités sortent du lot: Jean-Pierre Bemba (troisième) avec 9,5% juste derrière Félix Tshisekedi et Eve Bazaiba classée 22e avec 0,5%. La Dynamique de l'opposition place deux leaders, Martin Fayulu de l'Ecidé, (7^e du palmarès avec 4,5%) et Freddy Matungulu, l'avant-dernier du palmarès avec 0,5%. Chez « Ensemble pour le changement » de Moïse Katumbi, quatre personnalités sortent du lot. Il s'agit de Dely Sessanga, Kyungu Wa Kumwanza, Pierre Lumbi et Olivier Kamitatu qui gagnent respectivement 3,5%, 2%, 1% et 0,5%. La plupart des cadres de cette plate-forme n'existent que grâce à Moïse Katumbi, sous l'ombre de qui ils se cachent.

Alain Diasso

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le CNSA souhaite un échange entre Kabila et Olenghankoy

À la suite d'un constat préoccupant par rapport à l'évolution du processus électoral, l'organe de suivi de l'Accord du 31 décembre 2016 sollicite une rencontre entre son président et le chef de l'État.

Le Conseil national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre (CNSA) et du processus électoral a demandé, au cours de sa plénière extraordinaire du 21 juin, en son siège à Kinshasa, à son président Joseph Olenghankoy « de rencontrer le chef de l'État, Joseph Kabila, garant du bon fonctionnement des institutions pour une solution idoine avant le dépôt des candidatures à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ». C'est l'option importante prise par cette institution d'appui à la démocratie, au regard d'un constat à tout le moins préoccupant de l'évolution politique dans le pays.

Dans le communiqué de presse signé par son rapporteur, Valentin Vangi Ndungi, à l'issue de cette plénière, le CNSA a adopté le rapport de sa commission chargée d'évaluer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016, après avoir exami-



Joseph Kabila et Joseph Olenghankoy, au sortir d'un entretien

miné le contour du processus en cours. Le document remis à la presse indique qu'au-delà de l'immense et appréciable travail abattu, le CNSA relève quelques faits préoccupants.

Il s'agit de « la non-tenue de la tripartite depuis le début de

l'année 2018 » ; de « l'absence d'un consensus politique, tel que prévu par l'Accord, autour de la machine à voter » ; de « l'existence de 16 % d'enrôlés sans empreintes digitales, telle que notée par l'Organisation internationale la Francopho-

nie dans les conclusions de l'audit du fichier électoral ».

Les autres soucis exprimés par le CNSA sont relatifs au « défaut de prise en compte des corrections des omissions et erreurs contenues sur la liste des partis et regroupements poli-

tiques publiée au Journal officiel, le 30 avril 2018 » ; à « la non-libération de certains prisonniers politiques, d'opinions et amnisties contrairement aux prescrits de l'Accord du 31 décembre 2016 ». Un autre fait préoccupant indiqué par le Conseil se rapporte au « règlement unilatéral non satisfaisant de la question des cautions payées depuis 2015 pour les élections législatives provinciales ».

C'est fort de ces constats malheureux que la plénière du CNSA a chargé son président de solliciter une rencontre avec le chef de l'État, en vue de permettre une compétition électorale apaisée, selon les termes de l'Accord. Aussi le CNSA invite-t-il le gouvernement et la Céni à une concertation urgente, conforme à l'Accord des bureaux de réception des candidatures. « Le CNSA appelle les acteurs politiques ainsi que les leaders d'opinions au calme, dans le but de préserver la paix avant, pendant et après les élections », conclut le communiqué.

Martin Enyimo

KONGO CENTRAL

Zongo II, une unité de production énergétique supplémentaire en RDC

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a lancé le 22 juin la mise en marche des machines de la centrale hydroélectrique de Zongo II, au cours de la cérémonie inaugurale de ce barrage situé sur le fleuve Congo dans la localité de Zongo, territoire de Mbanza-Ngungu, dans la province du Kongo central.

Soixante-dix ans après l'inauguration de Zongo I qui est resté

longtemps en état d'hibernation sur le fleuve Congo, le gouvernement de la République, sous l'impulsion du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, vient de doter le pays d'une nouvelle centrale hydroélectrique dans la localité de Zongo, territoire de Mbanza-Ngungu, dans la province du Kongo central. L'inauguration de cet important ouvrage a eu lieu le 22 juin, en présence des corps constitués

de la République et des personnalités diplomatiques. L'ambiance était bon enfant en cette journée exceptionnelle qui a vu des milliers d'habitants de Mbanza-Ngungu saluer cet important investissement censé booster le développement dans la province du Kongo central. C'est depuis 2002 que le processus d'érection de cette centrale a débuté avec, pour maître d'ouvrage, l'entreprise chinoise Sino

Hydro. Alors qu'ils devraient se terminer en décembre 2015, les travaux se sont poursuivis pour s'achever finalement vers fin 2017. L'inauguration de la centrale Zongo II intervient après une série d'essais qui se sont avérés concluants. La particularité de la nouvelle centrale Zongo II par rapport à Zongo I qui connaît d'énormes difficultés de fonctionnement, tient d'abord à sa capacité de production énergétique. Constituée de trois machines dont chacune est en mesure de produire 50 MW, Zongo II possède, selon son constructeur, une puissance de plus de 150 mégawatts. Le coût total des travaux est évalué à 360 000 000 de dollars américains.

Troisième unité de production après celles de Nsanga et Zongo I, la nouvelle unité sera connectée au barrage d'Inga et tentera, tant soi peu, d'améliorer la desserte en électricité sur toute l'étendue de la RDC. À la suite des barrages de Kakobola (10,5 Mgw), de Katende (64 Mgw), Mobayi Mbongo (10 mégawatts) et la ligne Inga-Kolwezi, le barrage de Zongo II constitue une nouvelle unité de production supplémentaire avec une puissance énergétique plus importante (150 Mgw). Ce qui, à en

croire le directeur général de la Société nationale d'électricité, Jean Bosco Kayombo, permettra d'accroître la disponibilité énergétique dans le réseau national en vue de répondre aux besoins de la population congolaise.

Aussi pense-t-il que l'avènement de Zongo II permettra de résorber le déficit criant dans la fourniture de l'électricité avec les délestages et les coupures intempestives. « L'accès à une énergie fiable constitue un facteur de développement et de croissance qui permet d'améliorer les conditions de vie de la population », a pour sa part indiqué le ministre de l'Énergie, Ingele Ifoto, tout en ajoutant que l'inauguration de cet important ouvrage est « une preuve des actions que le gouvernement entreprend sous le leadership de Joseph Kabila ». Et de renchérir qu'à l'horizon 2020, « Zongo II sera relié à Kinshasa d'autant plus qu'un poste à haute tension est en construction à Kinshasa-Kinsuka, avec l'appui de l'Exim Bank qui a également financé sa construction avec un montant de 360 millions de dollars ».

Alain Diasso



Le bâtiment abritant la centrale hydroélectrique de Zongo II (Kongo-Central)

MUSIQUE

Les artistes appelés à plus de professionnalisme dans la gestion de leur carrière

Les musiciens congolais ont été exhortés à plus de sérieux dans leur travail, à la faveur d'une rencontre organisée le 21 juin à Pointe-Noire, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, sur le thème « L'impact d'un management de carrière efficace ».

La rencontre professionnelle a été organisée par la direction départementale des Arts et des lettres de Pointe-Noire, en partenariat avec l'agence Akalya Congo, en marge de la célébration de la fête internationale de la musique. Animé par Magali Palmira Wora (Gabon), manager général de Real Black Music et de Francophone MTV Base africa, et Hervé Mandina (France), ce rendez-vous culturel a eu pour objectif de proposer des réflexions et des bases concrètes sur les aspects d'un management efficace et d'envisager la structuration professionnelle dans le domaine musical.

Sous la modération de Soul Rodrigue Auro, manager artistique et journaliste, les deux conférenciers ont édifié l'auditoire composé en



La photo de famille à la fin de la rencontre professionnelle / Crédit photo Adiac

majorité d'opérateurs culturels, d'artistes, de mécènes, de producteurs, de tourneurs, de managers sur le thème développé.

Cette rencontre a été la bienvenue pour les artistes dont nombreux n'arrivent pas à tirer profit de leur immense talent à cause de nombreux blocages dont celui du management de leur carrière.

Pour Magali Palmira Wora, le manager est au cœur de la stratégie de l'artiste, il est non seulement son conseiller mais aussi fait attention à son image. « Le management d'artiste prend en considération l'artiste et son projet, selon qu'il veut faire un spectacle, sortir un

maxi single, un album ou autre et, ensemble, nous définissons les objectifs à atteindre à court, moyen et long terme. Après on définit un plan de carrière toujours selon son orientation musicale (artiste gospel, musique du monde, rapp...) », a-t-elle expliqué.

Elle a ajouté que le manager, qui n'est pas seulement un exécutant, ne doit pas négliger le côté administration de l'artiste en se rassurant que ce dernier est enregistré dans les organismes de droits d'auteurs, s'il a ses documents administratifs (passeport, carte d'artiste...), etc. Magali Palmira Wora

a martelé que l'artiste doit avoir un compte bancaire et le manager doit veiller sur son image physique (look, tenue...) et morale (ses relations interpersonnelles...) car, l'artiste est un produit commercial, une marque et un label mais aussi et surtout un modèle dans la société.

Dans la négociation avec les partenaires pour le compte de l'artiste, le manager met en avant la persuasion en évitant l'émotion. Le contrat décroché, a-t-elle conseillé, doit être écrit et non verbal et les revenus sont repartis en toute transparence pour la bonne marche de la société ou la fondation pour laquelle on travaille pour l'artiste. « On négocie pour que la société gagne et non pour soi. C'est ainsi que le bon manager doit toujours entretenir des relations cordiales et permanentes avec les partenaires », a-t-elle insisté.

Selon Hervé Mandina, de nombreux artistes ont du mal à voir leur carrière prendre de l'envol à cause de leur amateurisme ou de leur négligence coupable. « Un artiste doit être complet, c'est-à-dire être

ne pas ignorer les volets administratif et communicationnel. Ainsi, il doit donner de bonnes informations susceptibles d'être exploitées par un média en ligne ou audio isuel. Donc, c'est un homme assez outillé qui sait parler et écrire », a-t-il dit, précisant: « Seulement, nous constatons, avec amertume lors de l'inscription à certains concours internationaux, que les informations données par les artistes sont souvent incomplètes et parfois erronées ». Pour lui, il n'y a aucune honte ni de gêne, encore moins de regret pour l'artiste de se faire aider par un manager ou agent qui partage sa vision, ses projets et sa stratégie. Le succès de sa carrière est à ce prix.

À la fin de la rencontre, le conseiller socio-culturel de la ville de Pointe-Noire, Fabien Obongo, a souhaité que celle-ci soit profitable aux artistes et les enseignements reçus devraient être relayés à d'autres collègues artistes qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pris part à cet échange.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand des pseudo-voyants divisent des familles

Le phénomène de voyance miraculeuse devient inquiétant et se généralise de plus en plus dans le pays, occasionnant la scission des familles. Il suffit d'un cas de maladie ou d'accident dans une famille donnée pour que les soi-disant voyants jettent toujours l'opprobre sur l'un de ses membres, surtout quand il a une bonne situation sociale. De l'escroquerie pure et simple car la révélation est faite moyennant de l'argent.

En réalité, ce terme de « pseudo-voyants » ne convient même pas, au risque de donner alors du crédit à ce que l'on pourrait appeler par la « vraie-voyance ». Or, la voyance n'est qu'une spéculation de petits « malins » doués de certaines astuces pour soutirer furtivement des sommes d'argent aux incrédules citoyens qui les consultent pour des situations diverses. En tout cas, aucune personne ne peut deviner miraculeusement le destin de toute une famille ou même d'un autre individu. C'est donc du « faux ».

De la même manière que prolifèrent des églises dites de « réveil » dans nos villes, il s'y crée aussi une race des pseudo-voyants. Ces gens-là se disent détenteurs des pouvoirs miraculeux leur permettant de voir des « problèmes » qui naissent dans des familles. Et cette voyance entraîne de l'amalgame.

Tout récemment, une grande dispute a éclaté, à Pointe-Noire, entre les membres d'une famille au sortir d'une consultation chez un voyant, au sujet de leur fille malade. Ce pseudo-voyant avait accusé l'oncle d'être à l'origine de la maladie de la jeune fille. Ce qui engendra la division de la famille jusqu'à ce jour. Toujours à cause de ces révélations, des voisins qui se partageaient une même habitation, depuis des années, se sont accusés de sorcellerie à cause des pertes inexplicables de certains objets. N'eût été la sagesse du chef du quartier, cette affaire devrait aller jusqu'au tribunal.

Cela pousse à dire que la crédulité n'est pas à encourager quand il s'agit de voyance. Contrairement à la consultation médicale qui recherche objectivement la cause de la pathologie par un diagnostic approprié, la consultation par le truchement d'un pseudo-voyant, au lieu de résoudre le problème, crée des situations difficiles à résoudre. Encore que ces pseudo-voyants ont pris l'habitude d'afficher ici et là certains témoignages montés de toutes pièces pour appeler beaucoup plus de gens à venir les consulter. C'est un vrai commerce déguisé. Soyons prudents, ne tombons pas dans le piège de ces escrocs qui ne sont que des sangsues à la recherche des gains faciles.

Faustin Akono

SANTÉ

Le « vitiligo », une maladie peu connue

La pathologie a toute une journée mondiale qui lui est consacrée, le 25 juin de chaque année, mais elle demeure ignorée par bon nombre d'individus qui ne savent pas comment elle se manifeste et se traite.

D'après les spécialistes, le vitiligo est une maladie de la peau caractérisée par des taches blanches (dépigmentation). Celles-ci proviennent d'une diminution ou de l'absence des cellules de la peau, actives dans la production de la mélanine, molécule responsable pour la pigmentation de la peau. La manifestation et le développement de cette pathologie peuvent se produire à n'importe quel âge et la plupart des personnes atteintes développent le vitiligo avant l'âge de 20 ans.

Le vitiligo évolue par poussées, sous l'influence de différents facteurs comme le stress, l'anxiété, le choc psychologique ou les frottements, et apparaît parfois au contact de produits chimiques. Les causes les plus communes sont peu connues. Mais des récentes recherches suggèrent cependant que la maladie puisse provenir de désordres auto-immuns, de prédispositions génétiques, de stress oxydatifs. Il peut encore être d'origine neuronale ou virale.

Les principales causes de la maladie

De sources médicales, on apprend que les causes de la maladie ne sont pas bien expliquées. Néanmoins, certains facteurs sont déjà identifiés. Cette maladie est principale-



Photo archive: manifestation de la maladie de vitiligo au niveau des membres inférieurs

ment d'ordre génétique et est liée à des troubles endocriniens ou auto-immuns systémiques. Le facteur génétique semble important. On compte au moins onze gènes impliqués, dont le Nalp1 et le Tyr. Le vitiligo est donc une infection polygénique. Un facteur auto-immun peut être aussi associé. En effet, les gènes qui influent sur la maladie jouent un rôle dans l'activité du système immunitaire. Et certaines études montrent aussi une augmentation de la libération de Tnf- α par les cellules du système immunitaire. En situation clinique, les patients rapportent que le vitiligo apparaît après un traumatisme, après avoir été malade, ou encore à la suite d'un stress. Un coup de soleil ou des frictions répétées peuvent aussi être des déclencheurs. Ces facteurs sont déclenchants et non des causes primaires. Ils sont aussi des facteurs aggravants.

Diagnostic et traitements

Le diagnostic du vitiligo se fait généralement chez un dermatologue. Il repose essentiellement sur la

constatation de lésions caractéristiques sur la peau. En effet, le vitiligo se caractérise par des taches blanches sur la peau. Le caractère symétrique ou non des taches est aussi étudié. L'utilisation d'une lampe de Wood peut être utile pour aider à dépister les taches pâles ou un début de maladie. Cela permet aussi d'observer l'évolution de la maladie d'une consultation à l'autre. La forme segmentaire est un peu plus fréquente chez l'enfant, surtout au niveau du visage, avec une progression plus rapide. Il existe différents traitements de la maladie, cependant, l'efficacité des traitements est étroitement liée à l'état psychologique du malade et aux frictions mécaniques sur la peau. D'où l'importance de la prise en charge psychologique du malade. Les différents traitements envisagés se font par combinaison entre eux. On a, entre autres, le traitement médical, le traitement chirurgical par des greffes tissulaires, la dépigmentation des zones atteintes, etc.

Faustin Akono

UNESCO

La représentante fait ses adieux au conseiller du chef de l'État à la Culture

Après quatre ans et quatre mois de mandat en République du Congo, Ana Elisa de Santana Afonso est arrivée au terme de sa mission. Avant de quitter son pays d'accueil, elle a été reçue en audience, le 19 mai, par Lydie Pongault.



Lydie Pongault et Ana Elisa de Santana Afonso

À l'issue de son entretien avec le conseiller du chef de l'État à la Culture, arts et tourisme, Ana Elisa de Santana Afonso a déclaré: « Je suis venue dire à la conseillère du chef de l'État que je termine ma mission au Congo, et j'ai profité de l'occasion pour échanger avec elle sur les différents domaines de la coopération entre le Congo et l'Unesco ».

S'agissant justement de la coopération entre son institution et le Congo, Ana Elisa de Santana Afonso a indiqué que l'Unesco a soutenu le pays à avoir sa liste du patrimoine national immatériel, tout comme elle a aidé à développer la conscience sur le patrimoine national.

En 2015, a-t-elle rappelé, l'Unesco a favorisé l'organisation du Festival panafricain de musique et l'édition des livres sur cet événement. Cette agence onusienne a également mis en place un catalogue sur la céramique, le Congo ayant abrité la manufacture des arts et de l'artisanat. En ce sens, a-t-elle dit, le pays paraissait le plus développé dans ce domaine en Afrique centrale. Ce catalogue permet de retracer les objets en céramique les plus importants. Ana Elisa de Santana Afonso a ajouté que l'Unesco a fait aussi le plaidoyer afin que le parc tri national de la Sangha soit connu et valorisé par les Congolais.

« Avec la ville de Brazzaville, nous avons le soutien du maire pour organiser une exposition pédagogique sur les œuvres représentatives du patrimoine culturel congolais. Nous avons, donc, une première exposition qui est actuellement au Centre international de conférence. Nous travaillerons pour que cela soit mis à la disposition des enseignants », a-t-elle précisé.

Bruno Okokana

COOPÉRATION

Le Congo signe un protocole d'entente avec l'Agence française de développement

Le document entre dans le cadre de la Facilité adaptation climat dit « Facilité d'adapt'action » pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cette facilité pour un montant de trente millions d'euros concerne quinze pays.

L'accord entre les deux parties a été signé, la semaine dernière dans la capitale congolaise, par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Brazzaville, Lionel Cafférini.

En effet, les incidences du changement climatique font porter un risque majeur sur la réduction de la pauvreté et la prospérité des sociétés. Dès lors, il y a urgence à agir en faveur d'un développement sobre en carbone, et à tout mettre en œuvre pour stabiliser la température mondiale et adapter les économies ainsi que les sociétés aux effets d'un climat mondial déréglé. L'accord de Paris sur le climat a marqué, de façon historique, en décembre 2015, la reconnaissance par les pays du Nord et du Sud de la nécessité de faire évoluer des modèles de développement actuels.

C'est dans cet esprit que l'AFD a créé la Facilité adapt'action, pour un montant total de trente millions d'euros, afin d'accompagner une quinzaine de pays, dont le Congo, dans l'opérationnalisation par la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national.

Par la richesse de leur diversité biologique et grâce à des conditions uniques, de sols, de climat et d'hydrologie, les écosystèmes du Bassin du Congo constituent l'un des instruments les plus puissants de régulation du climat de la planète. Pour cela, ils doivent être préservés. Cette facilité permettra



La ministre du Tourisme et de l'environnement et l'ambassadeur de France signant le protocole d'entente (Adiac)

de consolider la gouvernance climat du Congo ; d'appuyer l'élaboration d'un plan national d'action et d'investissement climat (Plan climat) concret et opérationnel ; de soutenir les mécanismes de coordination nationale sur le climat ; de renforcer les capacités du ministère de l'Environnement en diplomatie climatique. Elle permettra aussi de décliner la contribution déterminée nationale en une ou deux politiques sectorielles adossées à des plans d'actions concrets. Il s'agira notamment d'appuyer l'élaboration d'un plan d'action et d'investissement agricole ; d'un schéma directeur de gestion des inondations et de l'assainissement dans une ou plusieurs villes congolaises. Enfin, elle permettra de préparer des programmes structurants en finançant plusieurs études de faisabilité. Celles-ci restent encore à définir mais elles pourront, par exemple, concerner la formulation d'un programme prioritaire dans le secteur agricole ; la préparation d'un programme de lutte contre les érosions côtières et urbaines ; l'appui à la stratégie nationale forestière ; la modernisation des services météorologiques.

L'objectif étant d'outiller le Congo pour la mobilisation des financements climat, indispensables au déploiement

d'une trajectoire de croissance et de développement bas carbone et résiliente aux changements climatiques.

Notons que cette nouvelle initiative vient compléter les appuis déjà mobilisés par la France auprès du gouvernement du Congo, à travers notamment les appuis bilatéraux de l'AFD sur la conservation de la biodiversité, la gestion des forêts, l'accompagnement d'une agriculture durable et la lutte contre les inondations ; son engagement dans l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale dont elle assure la présidence depuis novembre 2017.

Pour l'ambassadeur de France, le Congo passe de la situation d'enjeu à la situation d'acteur de la lutte contre le dérèglement climatique. « Vos défis sont les nôtres, c'est le principe de responsabilité qui est au cœur de la démarche de la COP21 de 2015, avec toujours le volet atténuation et adaptation. La solidarité entre la France et le Congo ainsi que la volonté de jouer un rôle catalyseur pour permettre au Congo de saisir les opportunités de l'économie verte, ainsi que ses financements dans le cadre du Fonds bleu porté par le président Denis Sassou N'Guesso », a-t-il précisé.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

L'Afrique à la croisée des chemins

Le conflit qui se dessine aujourd'hui entre les grandes puissances du fait des positions pour le moins abruptes adoptées sur différents sujets par le président des Etats-Unis, Donald Trump, offre indiscutablement au monde dit « émergent » l'occasion unique de s'affirmer sur la scène internationale face aux « Grands » qui se disputent la gouvernance mondiale. Non pas, comme c'était le cas avant-hier, c'est-à-dire lors de la Guerre froide, en redonnant vie au Tiers-monde, cet ensemble de nations éparpillées sur les continents du Sud qui joua un rôle déterminant dans l'accession à l'indépendance des nations colonisées par l'Europe, mais en renforçant les communautés continentales qui ont entrepris de s'organiser.

Prenons le cas de l'Afrique qui est,

sans aucun doute, l'un des grands acteurs à venir de la scène mondiale en raison de son poids démographique, de l'ampleur de ses richesses naturelles, de la jeunesse de sa population, de la rapidité de sa croissance économique : si, aujourd'hui, ses dirigeants décident de mettre à profit les profondes dissensions qui dressent les uns contre les autres les « Grands » de l'hémisphère nord, ils résoudront très vite la plupart des problèmes auxquels ils se trouvent confrontés. De la compétition à laquelle se livrent déjà et se livreront de plus en plus la Chine, l'Europe, les Etats-Unis, l'Inde et la Russie naîtront pour eux, si du moins ils savent l'exploiter intelligemment à leur profit, un afflux de capitaux, une ouverture des marchés extérieurs, un enrichissement collectif dont leurs dirigeants ne mesurent probablement pas encore l'ampleur.

Pour y parvenir, cependant, les pays africains devront, comme on dit, « jouer collectif », c'est-à-dire ne pas se contenter de nouer des relations privilégiées avec l'un ou l'autre des « Grands » qui se pressent à leurs portes mais donner aux communautés qui les regroupent une existence, une influence plus fortes qu'aujourd'hui. Et cela ne sera possible que si un tel mouvement se développe dans deux champs différents. ° D'abord, bien sûr, le champ continental, c'est-à-dire l'Union africaine elle-même, qui, pour l'instant, n'a pas la capacité d'influence correspondant à sa puissance démographique - un quart de l'humanité à échéance d'un demi-siècle - et à sa richesse potentielle. Alors même que les « Grands » s'investissent sur le continent avec des moyens considérables.

° Ensuite, et probablement surtout le champ sous-régional, c'est-à-dire

les communautés qui regroupent les pays d'une même zone géographique - Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique australe, Afrique du nord, Corne de l'Afrique - mais qui ne s'imposent pas encore comme des interlocuteurs incontournables pour les grandes puissances.

S'il est, du moins nous semble-t-il, une réflexion qui devrait s'engager de façon claire sur le plan diplomatique, c'est bien celle-ci : quelle place l'Union africaine et les communautés régionales qui la composent devraient-elles occuper au sein de la nouvelle gouvernance mondiale que l'affrontement larvé des grandes puissances est en train d'instaurer ?

A la croisée des chemins que nous voyons approcher à grands pas, le continent a tout à gagner à s'organiser.

Jean-Paul Pigasse